

**ÉTUDE SUR LES REVENUS DES AUTEURS
ET LES PRATIQUES DES ÉDITEURS
À CET ÉGARD**

RAPPORT FINAL

Présenté par :

DeGros Marsh Consulting
1885, avenue Lorraine
Ottawa (Ontario) K1H 6Z7
(613) 521-4367
sibylfrei@rogers.com



Décembre 2003

NOTE

Cette étude a été financée par le ministère du Patrimoine canadien. Son contenu ne représente que l'opinion de l'auteur et ne traduit pas nécessairement la politique ou le point de vue du ministère du Patrimoine canadien ou du gouvernement du Canada.

No. de cat. CH44-70/2005F-PDF
ISBN 0-662-74746-1



Table des matières

Sommaire	3
Introduction	6
Démarche et méthode.....	9
Résultats du sondage et des interviews avec les répondants clés.....	11
Suggestions pour améliorer le revenu des auteurs	31
Annexes.....	34
A : Liste des répondants clés interrogées.....	35
B : Données du sondage sur les revenus des auteurs.....	36
C : Bibliographie.....	58
D : Sondage et invitation.....	59



SOMMAIRE

Au printemps 2003, un sondage a été mené auprès d'écrivains, d'illustrateurs, de photographes et de traducteurs canadiens pour connaître leur revenu et leur situation dans l'industrie de l'édition. La base de données de la Commission du droit de prêt public a permis d'établir un échantillon, et un questionnaire a été envoyé à 1 991 auteurs de langue française et anglaise. Le taux de réponse a été de 22 %. Outre les nombreuses données quantitatives obtenues du sondage, des interviews ont eu lieu avec 31 personnes clés représentant des intervenants de l'industrie de l'édition. Voici les grandes lignes de l'étude.

PROFIL DES AUTEURS

- L'échantillon est composé de 86 % d'auteurs, 5 % de photographes ou d'illustrateurs, 2 % de traducteurs, 7 % de catégories autres (surtout des rédacteurs et des correcteurs d'épreuve).
- L'anglais est la langue principale de 68 % des répondants et le français, celle de 32 %.
- Cinquante deux pour cent écrivent des essais et études, 22 % des œuvres de fiction, 13 % de la poésie et 10 % des livres pour la jeunesse.
- Trente quatre pour cent ont publié 2 à 4 livres, 22 % ont publié moins 10 livres et 21 %, un seul.
- Soixante-dix pour cent n'ont pas reçu de subvention pour leur création littéraire.
- Seulement 5 % des répondants tirent un revenu d'au moins 25 000 \$ par an de leur travail d'écriture et 64 % moins de 5 000 \$.
- Soixante-quinze pour cent ont 45 ans ou plus, par rapport à 50 % dans la population canadienne.
- Sept pour cent ont moins de 35 ans, par rapport à 28 % dans la population canadienne.
- Les répondants sont très instruits; plus de la moitié sont titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième ou de troisième cycle, par rapport à 5 % dans la population canadienne.
- Deux fois plus de répondants, soit 49 %, vivent seuls avec leur conjoint ou partenaire, que dans l'ensemble de la population canadienne (25 %).
- Une forte proportion des répondants (47 %) travaille dans l'enseignement et les sciences sociales, par rapport à 7 % de la population canadienne.

DÉFINITION D'UN AUTEUR PROFESSIONNEL

- Cinquante neuf pour cent des répondants se considèrent comme des auteurs professionnels.
- Plus les répondants consacrent de temps à l'écriture chaque semaine, plus ils ont tendance à se dire auteurs professionnels; il en va de même pour le nombre de livres publiés.
- Plus de 50 % des répondants qui se considèrent comme des auteurs professionnels tirent un revenu inférieur à 5 000 \$ de leur travail d'écriture.

MODALITÉS DES CONTRATS, PAIEMENTS ET RAPPORT AVEC LES MAISONS D'ÉDITION

Avances

- La moitié des auteurs interrogés ne reçoit jamais d'avances; le quart en reçoit chaque fois.
- Quarante six pour cent disent que la maison d'édition établit le montant de l'avance; le même pourcentage déclare que l'avance est négociée.

Droits d'auteur

- La moitié des auteurs interrogés a indiqué que le taux des droits d'auteur le plus récent était de 10 %.
- Dix pour cent reçoivent « toujours » ou « souvent » un montant fixe.
- Soixante-deux pour cent reçoivent les droits d'auteur une fois par an et 30 %, deux fois par an.
- Certains auteurs s'inquiètent de voir leurs droits d'auteur rester stables alors qu'ils publient davantage de livres.



Droits dérivés

- La majorité des répondants a droit à 50 % ou plus des droits dérivés pour les contrats suivants : anthologies, extraits, éditions échelonnées, clubs de livres, droits d'édition à l'étranger, droits de traduction et droits pour les médias.
- Plus de la moitié des répondants n'ont jamais reçu de droits dérivés.
- Depuis cinq ans, les droits pour l'édition électronique font davantage l'objet de négociations.
- Un plus grand nombre d'auteurs conservent des droits qu'ils cédaient auparavant à la maison d'édition.

Agents littéraires et maisons d'édition

- La plupart des répondants n'ont pas d'agent littéraire.
- Les agents disent offrir aux auteurs un plus grand éventail de services qu'auparavant.
- Les auteurs sont généralement satisfaits de leurs maisons d'édition et de leurs agents littéraires.
- Vingt et un pour cent des répondants reçoivent leur paiement « toujours » ou « souvent » en retard; 39 % n'ont « jamais » reçu de versement en retard.
- La plupart des associations d'auteurs appuient fortement l'adoption d'un contrat type d'édition; en général, les maisons d'édition s'y opposent.

Changements survenus depuis trois à cinq ans

- Les pressions exercées par le secteur de la vente au détail pour obtenir des rabais plus importants des maisons d'édition ont eu des répercussions sur le montant des droits d'auteur versés à certains auteurs.
- Les changements survenus dans l'industrie ont fait baisser les revenus de beaucoup d'auteurs et de maisons d'édition.
- Le nombre des retours de livres est très élevé; certains répondants estiment que les chaînes de librairies contrôlent la vente des livres au Canada et influencent les décisions des maisons d'édition.
- Certains auteurs pensent que les ventes sont diluées — ils vendent 2 000 exemplaires alors qu'ils en vendaient 5 000 auparavant.
- Le milieu littéraire canadien est devenu plus intéressant : les auteurs à grand tirage rapportent beaucoup plus; la situation se détériore toutefois pour beaucoup de jeunes auteurs, d'auteurs en début de carrière ou d'auteurs à tirage moyen.

REVENUS DES AUTEURS

- Les auteurs interrogés tirent de l'écriture un revenu annuel moyen de 8 125 \$.
- Dans les trois dernières années, 64 % ont touché un revenu annuel moyen inférieur à 5 000 \$, mais 63 % des auteurs qui ont publié au moins cinq livres ont gagné plus de 20 000 \$ par an.
- Pour 20 % des auteurs, l'écriture représente la seule source de revenus.
- Pour 73 %, l'écriture constitue moins de la moitié de leurs revenus.
- L'écriture était la seule source de revenus des ménages de 8 % des répondants, mais représentait moins de 10 % du revenu de 60 % des ménages.
- Les auteurs tirent leurs revenus des principales sources suivantes : droits de prêt public, droits d'auteur, droits de reproduction (COPIBEC/Access Copyright) et paiements forfaitaires.

SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER LES REVENUS DES AUTEURS

On a demandé aux auteurs d'indiquer les mesures susceptibles de faire augmenter leurs revenus. Voici les six mesures qu'ils ont choisies, par ordre de priorité :

- Créer plus de programmes d'auteur attiré;
- Accorder une exonération fiscale au revenu d'écriture;
- Augmenter les redevances du droit de prêt public;
- Obtenir plus d'espace pour les critiques dans les médias;
- Augmenter le nombre et le montant des subventions;



- Obtenir le statut de créancier garanti pour les auteurs.

Les personnes clés du secteur de l'édition interrogées ont formulé d'autres suggestions, notamment :

- Verser une rémunération minimum aux créateurs;
- Mieux financer les bibliothèques publiques et scolaires;
- Financer les petites maisons d'édition qui publient de la poésie, des pièces de théâtre et les œuvres d'auteurs émergents;
- Soutenir une nouvelle génération de traducteurs;
- Organiser davantage d'activités nationales de promotion du livre chaque année;
- Faire davantage pour la mise en marché des livres canadiens aux États-Unis.

Au cours des dix dernières années, les deux plus importantes associations d'auteurs, c'est-à-dire la Writers' Union of Canada et l'Union des écrivaines et écrivains québécois, ont formulé de nombreuses recommandations pour relever le revenu des auteurs. Les priorités actuelles sont les suivantes :

La Writers' Union of Canada:

- Accorder une exonération fiscale aux redevances de droits d'auteur;
- Étaler le revenu professionnel des auteurs;
- Accorder une exonération fiscale aux subventions affectées aux frais de subsistance;
- Augmenter les bourses du Conseil des Arts du Canada pour la création de nouvelles œuvres;
- Maintenir le budget du Programme du droit de prêt public (refuser la réduction de 630 000 \$ de son budget);
- Obtenir le statut de créancier garanti pour les auteurs;
- Rendre les créateurs indépendants admissibles à l'assurance-emploi.

L'Union des écrivaines et écrivains québécois :

- Ajouter un contrat type à la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs* pour établir des conditions de travail minimales;
- des exonérations fiscales pour les redevances de droits d'auteur des auteurs au palier fédéral (ces exonérations existent déjà au Québec);
- Mieux protéger le droit d'auteur, dont les droits de reproduction électroniques.

Un des auteurs que nous avons interrogés a bien résumé l'opinion de nombreux répondants clés : « Au cours des trente dernières années, les auteurs canadiens ont joué un rôle de premier plan sur la scène littéraire internationale. Il nous faut trouver les moyens de conserver cette place et de l'améliorer. Le gouvernement doit apporter des changements structuraux; les Canadiens doivent comprendre et appuyer les auteurs; les maisons d'édition doivent atteindre la stabilité; les livres doivent être mieux distribués et, surtout, il nous faut reconnaître que ce sont les auteurs qui sont la source de toute cette industrie créatrice. »



INTRODUCTION

OBJET DE L'ÉTUDE

Le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des Arts du Canada ont commandé la présente étude afin d'obtenir une analyse objective, détaillée et factuelle des revenus des auteurs dans le contexte actuel de l'édition au Canada. Les résultats constitueront une base de connaissances sur la situation financière des auteurs canadiens en 2003 et serviront à l'élaboration et à la révision des politiques et des programmes qui leur sont destinés.

CONTEXTE ET CONSIDÉRATIONS

Au cours des quelque trente dernières années, le nombre de livres canadiens écrits en français et en anglais a considérablement augmenté, tout comme les revenus des maisons d'édition et la réputation de qualité et de diversité de la littérature canadienne. Les auteurs canadiens sont en effet la coqueluche du monde littéraire; ils remportent de nombreux prix prestigieux et leurs livres sont traduits dans des dizaines de langues. Pourtant, la majorité des auteurs canadiens ont de la difficulté à vivre uniquement de leur plume et doivent avoir d'autres revenus pour faire vivre leur famille. Un sondage réalisé en 2002 révèle que moins de 10 % des auteurs québécois peuvent compter sur leurs droits d'auteur comme principale source de revenus¹. Un sondage réalisé en 1999 auprès des auteurs canadiens de langue anglaise révèle que peu d'entre eux peuvent vivre de leur art². Ce sondage montre que les revenus d'auteur de 64 % d'entre eux étaient inférieurs à 5 000 \$ par an (voir le tableau 2.5 dans la section intitulé «Résultats du sondage et des interviews avec les répondants clés»).

Au cours de la dernière décennie, de profonds changements dans le marché ont présenté des défis importants et ont eu des effets parfois catastrophiques pour les maisons d'édition et les auteurs canadiens. L'arrivée d'un méga-détaillant de livres anglais au milieu des années 1990 et, dans une moindre mesure, le regroupement des détaillants québécois, ont entraîné une série de transformations dans le secteur canadien de l'édition qui ont suscité de nombreuses difficultés pour toutes les parties du secteur de l'édition, dont les auteurs canadiens. L'arrivée du détaillant Chapters, suivie de sa conquête du marché et de son entrée dans la distribution des livres (par l'entremise des sociétés Pegasus et Chapters.ca) ainsi que les pressions exercées sur les éditeurs pour qu'ils accordent des rabais importants aux détaillants – entraînant une baisse des redevances versées aux auteurs – sont autant de facteurs qui ont contribué à la baisse de revenus des auteurs vers la fin des années 1990. Selon plusieurs répondants clés³, la nécessité de fournir des livres partout au pays à des géants du détail dont les ventes se sont révélées insuffisantes a donné lieu à un nombre de retours de livres exceptionnellement élevé, de l'ordre de 30 à 50 %, vers la fin des années 1990. Pour toutes ces raisons, le revenu des auteurs a connu plus de fluctuations annuelles que normalement. Les négociations sur la vente de Chapters et les difficultés liées à la fusion de cette chaîne avec celle d'Indigo ont eu d'autres effets négatifs sur le secteur au Canada. De plus, au cours des trois à cinq dernières années, de nombreux auteurs ont vu certaines de leurs éditions épuisées et leurs droits d'auteur impayés à la suite de la disparition de petites et moyennes maisons d'édition. Lorsque les maisons d'édition ferment leurs portes sans crier gare ou font faillite, les droits d'auteur demeurent impayés, les livres peuvent être soldés en gros et, sauf dans de rares exceptions, ces livres ne seront plus imprimés. La très importante faillite de la société General Distribution Services au cours de l'été 2002 et la vente de Stoddart et d'une partie de ses maisons d'édition affiliées vers la fin de la même année ont eu des effets négatifs importants sur le secteur de l'édition. Certains auteurs n'ont jamais reçu leurs redevances tandis que d'autres ont reçu des indemnités du fonds d'urgence de 120 000 \$, mis sur pied par le ministère du Patrimoine canadien et dont l'administration a été confiée à la Writers' Union of Canada. Les contrats de certains auteurs ont été

1 Benoît Allaire, *Statistiques en bref*, Observatoire de la culture et des communications du Québec, avril 2003.

2 Writers' Union of Canada et *Quill & Quire*, « Survey of author income and work habits », printemps 1999.

3 Toutes les interviews que nous avons menées au cours de notre étude étaient strictement confidentielles. Par conséquent les commentaires ne sont pas attribués à des répondants en particulier, mais portent la mention « Interviews avec des répondants clés ».



cédés à d'autres maisons d'édition, qui leur ont versé leurs redevances de droits d'auteur. D'autres auteurs n'ont pas eu cette chance et n'ont pas reçu d'indemnité pour la perte de ventes potentielles. Les exemplaires de leurs livres sont restés bloqués pendant des mois dans les entrepôts de General Distribution Services et dans les camions-remorques rapportant les livres des détaillants Indigo-Chapters. Certains livres ont par la suite été soldés en gros et leurs auteurs n'ont perçu que des droits d'auteur minimes, voire aucun¹. La cession des droits d'auteur et la conclusion de nouveaux contrats avec les auteurs au cours de cette période de transformation du secteur sont venues s'ajouter aux autres difficultés que connaissaient les auteurs.

Un des auteurs que nous avons interrogés a expliqué ainsi sa situation: « Somme toute, j'ai eu de la chance. Un autre éditeur a repris mes anciens contrats et m'a versé mes droits d'auteur. Mais je crois bien avoir perdu près de 20 000 \$ de ventes que je ne reverrai jamais. Lorsque je vois les rayons de livres soldés, je me demande combien de mes livres s'y trouvent. »

Un autre secteur de l'édition du livre qui soulève de graves questions sur plusieurs fronts est la protection du droit d'auteur et l'expansion de l'offre et de l'échange de l'information numérique sur Internet. Les auteurs de même que les créateurs de contenu sont très préoccupés par la protection de leur droit d'auteur et veulent être rémunérés pour leurs œuvres qui sont publiées ou échangées par des moyens électroniques. « Nous fournissons le "contenu culturel" nécessaire à l'autoroute de l'information, mais sommes-nous destinés à devenir de simples fournisseurs de contenu? Nous ne pouvons plus tolérer l'érosion de notre droit de regard sur nos œuvres, qu'elle soit causée par la nouvelle technologie, les pressions des consommateurs en faveur de nouvelles atteintes aux droits d'auteur ou des gouvernements qui ignorent ou évaluent mal les répercussions financières de leurs politiques et de leurs mesures législatives sur notre situation². » Il est devenu de plus en plus difficile de concilier la protection du droit d'auteur avec les avantages de l'utilisation du contenu des œuvres sur le marché mondial. Les changements législatifs nationaux et les négociations de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle progressent très lentement. En outre, les jugements rendus par les tribunaux partout au monde influencent le respect du droit d'auteur. De l'autre côté, les systèmes informatiques, les portails et les logiciels multimédias facilitent toujours plus la copie et le partage des œuvres. Avant l'ère d'Internet, les auteurs pouvaient vendre le droit de publication originale et conserver les droits sur la revente, ce qui n'est plus le cas. « La question des droits électroniques est devenue fondamentale dans tous les domaines de la production culturelle. Certaines maisons d'édition en sont arrivés à des contrats qui englobent "tous les droits, pour toujours, dans tous les moyens de diffusion" pour ne plus avoir à définir ou limiter l'utilisation des droits d'auteur, s'aliénant ainsi les auteurs qui doivent comprendre leurs droits et en conserver la maîtrise³. » Ainsi, pour un seul paiement de droits d'auteur, les éditeurs passent d'un premier tirage à des tirages multiples et à la publication électronique.

De plus, il arrive souvent que les grandes bases de données nord-américaines indiquent à tort que des éditions canadiennes sont épuisées car les économies d'échelle ne justifient pas le temps consacré à mettre à jour l'information sur les livres canadiens. L'incursion réussie d'Amazon.ca sur le marché canadien illustre bien l'érosion de la notion de territoire de distribution ou de droit d'auteur. Enfin, les pressions en faveur de la modification des politiques sur la propriété intellectuelle laissent présager encore plus de bouleversements sur le marché canadien.

Cependant, les auteurs continuent d'écrire. Qu'ils se considèrent comme des auteurs professionnels ou non, qu'ils gagnent 5 000 \$ ou 50 000 \$ grâce à leur écriture, qu'ils soient âgés de 35 ou de 65 ans, hommes ou femmes, francophones ou anglophones, la grande majorité des auteurs que nous avons rencontrés ou qui ont répondu à notre sondage travaillent à leur prochain livre. « Je suis un auteur et

-
- 1 Interviews avec des répondants clés.
 - 2 Writers' Union of Canada, League of Canadian Poets, Playwrights Union of Canada et Periodical Writers Association of Canada, *Creators' Impact Upon the Financial Fabric of this Country*, mémoire présenté au Comité permanent des Finances, septembre 2003, [traduction libre].
 - 3 Robert Labossiere, *Nouveaux médias et le droit d'auteur sur les œuvres diffusées par voie électronique : Évolution des pratiques commerciales relatives au droit d'auteur et incidence sur les organismes et les programmes de soutien des arts*, Conseil des Arts du Canada, p. 1.



lorsque j'ai une histoire en tête, je l'écris en espérant en vivre pendant un certain temps. Depuis quelques années, il est difficile de trouver un éditeur. Mais j'en ai trouvé un qui m'a versé une avance, modeste, mais raisonnable et je trouve ça très encourageant¹. »

-
- 1 Interviews avec des répondants clés.



DÉMARCHE ET MÉTHODE

Notre firme a constitué une équipe de quatre personnes, soit Sibyl Frei, Louise Fleming, Wendy Evans et Marion Denney, pour entreprendre la présente étude sur les revenus des auteurs et les pratiques de l'édition y afférent. Le ministère du Patrimoine canadien souhaitant mieux comprendre les enjeux à partir de données quantitatives, nous avons adopté une démarche en trois étapes que le chef de projet et le groupe de travail ont approuvée.

1. RECHERCHE QUANTITATIVE PRIMAIRE

Un sondage électronique a été préparé et mis à l'essai auprès de plusieurs auteurs francophones et anglophones. Nous avons jugé que la base de données de la Commission du droit de prêt public serait un échantillon représentatif des auteurs correspondant aux besoins de notre étude. La Commission tient une base de données des auteurs¹ qui reçoivent des redevances du droit de prêt public. Sur les quelque 12 000 auteurs, 1 991 ont autorisé la Commission à divulguer leurs coordonnées pour la recherche et environ 30 % d'entre eux ont indiqué que le français était leur langue maternelle. En mai 2003, nous avons communiqué avec ces 1 991 auteurs par courriel pour leur présenter le sondage et solliciter leur participation. Quatre jours plus tard, nous leur avons fait parvenir un autre message accompagné d'un mot de passe pour accéder au site et leur avons demandé de répondre au sondage dans les dix jours. Nous leur avons garanti l'anonymat et avons pris l'engagement de ne présenter que les données agrégées. Malgré quelques difficultés techniques et le fait que la longueur du sondage a rendu la participation en ligne plus difficile que prévu, les auteurs ont fait preuve de patience, et 22 % d'entre eux y ont répondu. Le questionnaire et le message électronique sont reproduits à l'annexe D.

2. RECHERCHE QUALITATIVE PRIMAIRE

Des interviews approfondies ont été réalisées avec 31 répondants clés (auteurs, représentants d'associations d'auteurs, éditeurs, représentants des associations d'éditeurs, agents littéraires, détaillants et fonctionnaires) afin de cerner les principales questions relatives au revenu des auteurs et aux pratiques de l'édition connexes et de mieux les comprendre. La liste des personnes interrogées figure à l'annexe A. Nous avons mené une partie de ces interviews, notamment avec certains auteurs et représentants d'associations d'auteurs, avant l'envoi du sondage pour nous assurer que tous les enjeux étaient abordés, que le questionnaire était compréhensible et que l'on pourrait y répondre en environ trente minutes. Les résultats de ces premières interviews ont été intégrés à la version finale du sondage. De plus, les répondants clés nous ont aidés à peaufiner notre échantillon et à trouver la meilleure démarche pour intéresser les auteurs à cette recherche. Plusieurs des répondants clés ont suggéré d'offrir un incitatif aux auteurs pour qu'ils répondent au sondage, ce que nous avons fait. Un des répondants a gagné une sélection de livres d'une valeur de 500 \$.

3. RECHERCHE SECONDAIRE

Une analyse des documents et des données provenant de diverses sources a été effectuée. Ces sources seront souvent mentionnées tout au long du rapport. La liste complète des documents consultés figure à l'annexe C. Une recherche par téléphone et sur Internet a été menée pour trouver des études de référence sur le revenu des auteurs dans d'autres pays. Cette recherche, tout comme les interviews avec les répondants clés, n'a pas permis de trouver d'étude étrangère ni de données sur le revenu des auteurs. De nombreux pays collectent des données sur les auteurs dans le cadre de leurs statistiques sur la main-d'œuvre, mais celles-ci portent sur les auteurs qui ne travaillent pas à leur compte.

Deux sondages sur les auteurs, menés respectivement en 1998 et en 2002, ont été utiles à la préparation du sondage et à la comparaison des résultats :

- Le sondage sur les revenus et les habitudes de travail des auteurs mené en 1998 par la Writers' Union of Canada et le magazine *Quill & Quire* (ci-après le sondage WUC-QQ) en 1998. Ce sondage

• 1 Conformément à la définition retenue par la Commission du droit de prêt public, dans notre étude, le mot « auteur » représente les auteurs, les écrivains, les réviseurs, les illustrateurs, les photographes, les traducteurs d'œuvres publiées (c'est-à-dire des recueils de poésie, des romans, des pièces de théâtre et des livres pour enfants ainsi que certains essais et études) et qui sont des citoyens canadiens ou des résidents permanents dont le nom apparaît en page titre et dont la contribution représente au moins 10 % de l'ensemble du livre.



ne s'adressait qu'aux auteurs de langue anglaise. Le sondage des auteurs québécois, entrepris en 2002 par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec à la demande de la Bibliothèque nationale du Québec. Ce sondage ne s'adressait qu'aux auteurs québécois et les résultats préliminaires ont été publiés à l'été 2003.



RÉSULTATS DU SONDAGE ET DES INTERVIEWS AVEC LES RÉPONDANTS CLÉS

Dans cette section, nous faisons état des principaux résultats du sondage et nous les complétons par les données des principales interviews et les résultats de la recherche secondaire. Nous résumons aussi à l'occasion d'autres données présentées à l'annexe B.

1. ÉCHANTILLON DU SONDAGE

Un message électronique a été envoyé à 1 991 auteurs ayant reçu des redevances de la Commission du droit de prêt public. Nous avons obtenu 275 messages d'adresse erronée ou réponses automatiques en cas d'absence. Il y a eu 378 réponses au sondage, dont 331 étaient complètes et utilisables. Le taux de participation total a été de 22 % en comptant les questionnaires incomplets ou de 19,3 % en excluant les questionnaires complets. Les données présentées dans la présente étude et les analyses sont fondées sur les 331 questionnaires complets.

2. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE L'ÉCHANTILLON

Au total, 226 questionnaires ont été remplis en anglais et 105 en français, soit 67 % et 32 % des résultats (1 % des auteurs appartenait à la catégorie linguistique « Autre » mais a répondu en anglais). Ces pourcentages reflètent la répartition des auteurs francophones et anglophones ayant reçu le questionnaire (voir le tableau 9.1 de l'annexe B pour la répartition géographique des répondants). On a demandé aux répondants d'indiquer s'ils étaient d'origine autochtone ou s'ils appartenaient à une minorité visible. Le nombre de répondants faisant partie de l'une ou de l'autre de ces deux catégories représentait moins de 0,5 % de l'échantillon. Une analyse détaillée n'est pas possible, compte tenu du faible pourcentage.

2.1 Profil démographique des répondants¹ – Répartition linguistique

	Tous les répondants	Population canadienne
Nombre de répondants	331	
Année statistique ²		2001
Anglophones	67 %	71 %
Francophones	32 %	23 %
Autres	1 %	6 %

Plus d'hommes que de femmes ont répondu au sondage. Dans leur majorité, c'est-à-dire 75 %, les répondants étaient âgés de 45 ans ou plus, par rapport à 50 % de la population canadienne³. Mais seulement 7 % des répondants étaient âgés de moins de 35 ans par rapport à 28 % pour la population canadienne. L'échantillon du sondage WUC-QQ était très semblable. Selon la Writers' Union of Canada, la majorité des répondants avaient plus de 50 ans et travaillaient comme auteurs depuis plus de dix ans⁴.

2.2 Répartition selon le sexe et l'âge

	Tous les répondants	Population canadienne
Répartition selon le sexe		
Nombre de répondants	322	

- 1 Sauf indication contraire, les données de tous les tableaux du présent rapport s'additionnent à la verticale.
- 2 Tout au long du rapport, nous avons utilisé les données les plus récentes de Statistique Canada.
- 3 Au cours des interviews avec les auteurs et les représentants de leurs associations, on a souvent mentionné que les auteurs pouvaient attendre jusqu'à dix ans avant de voir leur premier livre publié, ce qui explique peut-être cet écart d'âge.
- 4 The Writers' Union of Canada, *Creators' Impact Upon The Financial Fabric of This Country*, mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, septembre 2003.



Année statistique		2003
Hommes	60 %	49 %
Femmes	40 %	51 %
Répartition selon l'âge		
Nombre de répondants	323	
Année statistique		2001
Moins de 35 ans	7 %	28 %
35 à 44 ans	18 %	22 %
45 à 54 ans	25 %	20 %
55 à 64 ans	28 %	13 %
65 ans et plus	22 %	17 %

Par rapport à la moyenne de la population canadienne, les répondants sont très instruits : plus de la moitié d'entre eux ont un diplôme d'études supérieures. Un nombre plus élevé de femmes que d'hommes possède un baccalauréat, mais les hommes sont plus nombreux à avoir un diplôme d'études de deuxième ou troisième cycle. Un nombre légèrement plus élevé de francophones que d'anglophones ont un baccalauréat. Le nombre de répondants vivant uniquement avec leur conjoint, c'est-à-dire 49 %, est presque le double de la moyenne canadienne qui est de 25 % (voir le tableau 9.2 de l'annexe B). Une proportion très élevée des répondants, 47 %, travaille dans l'enseignement ou les sciences sociales par rapport à une moyenne canadienne de 7 %, dont plus particulièrement l'enseignement universitaire, à 34 % (voir le tableau 9.3 de l'annexe B).

2.3 Niveau de scolarité¹ — Répartition selon le sexe et la langue

	Répondants					Population canadienne
	Tous	Hommes	Femmes	Anglophones	Francophones	
Nombre de répondants	319	190	128	217	102	
Année statistique						2001
Pas de diplôme d'études secondaires	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %	33 %
Diplôme d'études secondaires	11 %	10 %	10 %	12 %	8 %	23 %
Diplôme collégial	6 %	6 %	6 %	7 %	5 %	26 %
Baccalauréat	26 %	21 %	34 %	24 %	30 %	13 %
Diplôme d'études supérieures	56 %	61 %	48 %	56 %	56 %	5 %

Les répondants jouissent d'un bon niveau de vie par rapport à la moyenne canadienne. Toutefois, comme le révèle le tableau suivant, ce niveau de vie n'est pas attribuable à leurs revenus d'auteur. En réalité, 64 % des répondants gagnent moins de 5 000 \$ par an en tant qu'auteurs.

2.4 Revenus du ménage

	Répondants	Population canadienne
Nombre de répondants	297	

• 1 Les données sur le niveau de scolarité sont celles des Canadiens et Canadiennes âgés de quinze ans ou plus.



Année statistique		1999
Moins de 20 000 \$	13 %	19 %
20 000 \$ à 29 000 \$	7 %	12 %
30 000 \$ à 39 999 \$	8 %	12 %
40 000 \$ à 49 999 \$	11 %	11 %
50 000 \$ à 59 999 \$	8 %	9 %
60 000 \$ à 74 999 \$	20 %	11 %
75 000 \$ à 99 999 \$	15 %	13 %
100 000 \$ à 149 999 \$	10 %	9 %
150 000 \$ et plus	8 %	4 %

Seuls 5 % des répondants gagnent plus de 25 000 \$ grâce à leur travail d'auteur¹ et 64 % gagnent moins de 5 000 \$. Au sein de la population canadienne, 40 % gagnent 25 000 \$ ou plus et seulement 14 % gagnent moins de 5 000 \$ (voir le tableau 9.4 à l'annexe B).

2.5 Comparaison des sources de revenus

	Revenus d'auteur	Revenus personnels de la population canadienne
Nombre de répondants	202	
Année statistique		1999
Moins de 5 000 \$	64 %	14 %
5 000 \$ à 9 999 \$	16 %	12 %
10 000 \$ à 14 999 \$	9 %	13 %
15 000 \$ à 19 999 \$	4 %	11 %
20 000 \$ à 24 999 \$	2 %	10 %
25 000 \$ à 29 999 \$	2 %	8 %
30 000 \$ à 39 999 \$	1 %	14 %
40 000 \$ à 49 999 \$	0,5 %	10 %
50 000 \$ à 59 999 \$	0,5 %	7 %
60 000 \$ et plus	1 %	1 %

3. PROFIL DES AUTEURS

L'anglais est la langue usuelle de 68 % des répondants et le français de 32 %. L'échantillon est composé de 86 % d'auteurs, 5 % de photographes ou d'illustrateurs, 2 % de traducteurs et 7 % d'autres personnes, principalement des réviseurs et des correcteurs d'épreuves.

Plus de la moitié des répondants écrivent des essais et des études, la seconde catégorie la plus importante est le roman, suivi de la poésie² (voir le tableau 10.1 de l'annexe B pour plus de détails). Les œuvres de plus de 60 % des auteurs francophones ont été traduites contre seulement 25 % des auteurs anglophones (voir le tableau 10.2 de l'annexe B). Pour ce qui est de leur âge, les illustrateurs et les

- 1 Le revenu d'auteur est défini comme la moyenne des revenus, au cours des trois dernières années, provenant des droits d'auteur et des activités connexes comme les lectures publiques, les cours de rédaction et autres. Nous utilisons la même définition tout au long du rapport.
- 2 Selon les données de la Commission du droit de prêt public, 58 973 livres ont été publiés en 2003 par des auteurs canadiens : 11 517 romans, 10 824 livres pour la jeunesse, 6 903 recueils de poésie, 1 637 pièces de théâtre, 24 182 essais et études et 3 910 livres spécialisés. Les livres spécialisés et les essais et études forment 47 % du total des livres publiés en 2003, ce qui correspond aux résultats de notre sondage où 52 % des répondants ont indiqué qu'ils écrivaient des essais et études. Commission du droit de prêt public, *Rapport annuel 2002-2003*, Ottawa (voir <http://www.plr-dpp.ca/rapport_annuel/2002-2003/eligible02-f.asp#content>).



poètes sont parmi les plus jeunes tandis que les auteurs d'essais et études sont plus âgés (voir les tableaux 10.3 et 10.4 de l'annexe B). Le nombre d'auteurs de langue anglaise augmente avec l'âge alors que le nombre d'auteurs de langue française diminue (voir le tableau 10.5 de l'annexe B). Nous avons comparé les auteurs en fonction de la langue, du sexe et de l'âge (voir les tableaux 10.6 à 10.9 de l'annexe B). La seule différence importante relevée est que les auteurs francophones en majorité (60 %) publient eux-mêmes leurs œuvres ou font affaire avec de petites maisons d'édition alors que près de la moitié des auteurs anglophones fait affaire avec de grandes maisons d'édition.

3.1 Langue d'écriture, types d'auteur et genre littéraire

	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants
Principale langue d'écriture		
Anglais	226	68 %
Français	105	32 %
Type d'auteur		
Écrivain	286	86 %
Illustrateur	16	5 %
Traducteur	7	2 %
Autres	22	7 %
Genre littéraire		
Essais et études	162	52 %
Romans et nouvelles	67	22 %
Poésie	39	13 %
Livres pour la jeunesse (texte)	22	7 %
Livres pour la jeunesse (illustration)	10	3 %
Anthologies	4	1 %
Romans illustrés	4	1 %
Pièces de théâtre	2	1 %
Autres	2	1 %

L'échantillon représente un vaste éventail d'expériences parmi les auteurs. Environ le tiers des répondants avait publié entre deux et quatre livres. Les pourcentages d'auteurs ayant publié un seul livre, de cinq à neuf livres ou plus de dix livres sont environ les mêmes. Les œuvres de plus de la moitié des répondants ont été publiées dans des anthologies et 30 % des auteurs ont publié plus de 15 œuvres.

3.2 Répartition des œuvres publiées

Nombre de livres		Nombre de contributions à des anthologies		Nombre d'œuvres publiées	
Nombre de répondants	320	Nombre de répondants	326	Nombre de répondants	324
Plus de 10	22 %	Plus de 15	11 %	Plus de 15	29 %
De 5 à 9	23 %	De 5 à 14	16 %	De 5 à 14	34 %
De 2 à 4	34 %	De 1 à 4	26 %	De 1 à 4	37 %
1	21 %	0	47 %		

4. DÉFINITION D'UN AUTEUR PROFESSIONNEL

Cinquante neuf pour cent des répondants se considèrent comme des auteurs professionnels. D'autres données du sondage révèlent que les femmes et les anglophones sont plus nombreux à se considérer



comme des auteurs professionnels (voir tableau 11.1 de l'annexe B). Les jeunes répondants sont plus enclins à se considérer comme des professionnels. La majorité des auteurs, des illustrateurs et des traducteurs se considèrent comme des auteurs professionnels (voir tableau 11.2 de l'annexe B). Plus des deux tiers des auteurs, tous genres confondus, se considèrent comme des professionnels. Cependant, ce n'est vrai que pour la moitié des auteurs d'ouvrages essais et études et le tiers des auteurs de textes de livres pour enfants (voir tableau 11.3 de l'annexe B).

4.1 Auteurs se considérant comme professionnels

	Nombre de répondants	Pourcentage
Auteur professionnel	193	59 %
Auteur non professionnel	88	27 %
Ne sait pas	45	14 %

Plus les répondants consacrent d'heures par semaine à l'écriture, plus ils se considèrent comme des auteurs professionnels. Cela reste vrai qu'il s'agisse du nombre de livres publiés ou du temps qu'ils consacrent à l'écriture (voir le tableau 11.4 de l'annexe B).

4.2 Comparaison entre le temps consacré à l'écriture et le statut d'auteur professionnel

	Nombre de répondants	Auteur professionnel	Auteur non professionnel ou ne sait pas
Heures consacrées à l'écriture par semaine			
Plus de 40	20	85 %	15 %
Entre 31 et 40	33	83 %	18 %
Entre 21 et 30	55	80 %	20 %
Entre 11 et 20	71	62 %	38 %
Moins de 10	148	41 %	59 %
Proportion du temps consacré à l'écriture			
Écriture ou activité connexe à plein temps	91	87 %	13 %
Écriture ou activité connexe la majeure partie du temps	88	50 %	50 %
Écriture une partie importante du temps et autre emploi à temps partiel	35	54 %	46 %
Autre emploi à temps plein et écriture à temps partiel	111	45 %	55 %

On comprend aisément que plus les auteurs gagnent un revenu important de leur travail littéraire, plus ils se considèrent comme des auteurs professionnels (voir tableau 11.5 de l'annexe B). Les auteurs qui tirent moins de 5 000 \$ de revenu par an de leurs activités littéraires sont moins nombreux à se considérer comme des auteurs professionnels alors que c'est le contraire pour ceux qui gagnent plus de 10 000 \$ par an (voir tableau 11.6 de l'annexe B). Parmi ceux qui ne se considèrent pas comme des auteurs professionnels, les quatre cinquièmes (79 %) gagnent moins de 5 000 \$ par an de leurs activités littéraires. Cependant, il est intéressant de constater que, parmi ceux qui se considèrent comme des auteurs professionnels, plus de la moitié (54 %) gagnent moins de 5 000 \$ par an de leurs activités littéraires et seuls 30 % gagnent plus de 10 000 \$ (voir tableau 11.7 de l'annexe B). Au chapitre de leur autre emploi, 84 % des auteurs qui sont journalistes et 72 % des auteurs qui travaillent dans le domaine des arts et de la culture se considèrent comme des auteurs professionnels (voir tableau 11.8 de l'annexe B). De leur côté, seuls 45 % des auteurs qui enseignent à l'université se considèrent comme des auteurs professionnels. Les trois quarts des répondants qui se considèrent comme des auteurs professionnels occupent un emploi ou sont indépendants et 15 % sont étudiants. Parmi ceux qui ne se considèrent pas



comme des auteurs professionnels, 64 % ont un emploi ou sont indépendants et 30 % sont étudiants (voir tableau 11.9 de l'annexe B).

Comme nous l'avons appris au cours des interviews clés, la plupart des associations canadiennes d'auteurs exigent que leurs membres à part entière aient publié au moins un ou deux livres, pour lesquels ils ont été rémunérés, dans une maison d'édition reconnue. Les associations savent que la plupart des auteurs ne peuvent pas gagner leur vie de leur plume et doivent avoir un autre emploi, plus particulièrement les poètes, les dramaturges et les traducteurs littéraires. Comme nous l'a expliqué un auteur : « N'utilisez pas de critères financiers jusqu'à ce que les auteurs soient rémunérés adéquatement pour leur travail. La majorité d'entre nous écrit lorsque nous le pouvons et nous sommes heureux de gagner 10 000 \$ dans une bonne année. Les poètes, les Indiens et les auteurs plus radicaux gagnent encore bien moins. Nous ne sommes pas moins professionnels pour autant, mais tout simplement plus pauvres. » D'autres auteurs pensaient que pour devenir des auteurs professionnels, ils devaient effectuer un perfectionnement professionnel qui prend des années et repose sur la révision de leurs manuscrits. Un éditeur a expliqué qu'il préférerait parler d'auteurs émergents et d'auteurs établis. Un autre a souligné l'importance de la qualité de l'écriture, sans égard au succès commercial du livre. Plusieurs auteurs ont déclaré que, bien qu'ils se considèrent comme des auteurs professionnels, ils ne travaillent pas toujours à temps plein à l'écriture. « Les médecins à temps partiel sont-ils moins professionnels que les médecins à temps plein? C'est la même chose pour les auteurs. Pour écrire à temps plein, il faut avoir remporté un prix et avoir publié un livre à succès¹. » D'autres auteurs nous ont expliqué qu'ils poursuivaient leur travail d'auteur grâce à leurs revenus du ménage et non grâce à leurs revenus d'auteur.

Comment peut-on définir le statut d'auteur professionnel au Canada? La définition d'artiste professionnel qu'utilise le Conseil des Arts du Canada comporte la majeure partie des éléments jugés importants par les auteurs, les représentants de leurs associations et les éditeurs à qui nous avons parlé². Cette définition pourrait être adaptée aux divers genres littéraires et pourrait comprendre un minimum de publications au cours des cinq ou dix dernières années. Par exemple, dans le cas des poètes, les critères pourraient comprendre la publication d'un ou de deux recueils ou de deux livrets dans une maison d'édition reconnue et, dans le cas des traducteurs, la publication d'un livre complet ou son équivalent sous forme d'articles, de récits, de poèmes, de pièces de théâtre ou de scénarios pour le cinéma, la télévision ou la radio.

5. MODALITÉS DES CONTRATS, PAIEMENTS ET RAPPORT AVEC LES ÉDITEURS

Avances

Près de la moitié des répondants ne reçoivent jamais d'avances, le quart en reçoit chaque fois et les grandes maisons d'édition sont plus susceptibles d'en verser.

5.1 Fréquence du versement d'avances selon la taille des maisons d'édition

	Tous	Plus de 1 000 000 \$	De 250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	119	52	128
Toujours	26 %	41 %	8 %	20 %
Souvent	5 %	5 %	1 %	5 %
Parfois	10 %	10 %	10 %	7 %
Rarement	8 %	7 %	12 %	8 %
Jamais	51 %	37 %	69 %	60 %

- 1 Interviews clés.
- 2 La définition du Conseil des Arts du Canada est la suivante : Artiste qui a reçu une formation spécialisée dans sa discipline artistique (pas nécessairement dans un établissement d'enseignement), qui est reconnu comme tel par ses pairs (artistes de la même tradition artistique), qui s'engage à consacrer plus de temps à son activité artistique si sa situation financière le lui permet et qui a déjà présenté son travail ou s'est déjà produit en public.



Selon un éditeur : « Nous ne sommes pas une petite maison d'édition et pourtant, nous payons rarement une avance aux auteurs. Pourquoi? Parce que nous pensons qu'il est plus sage, tant pour nous que pour l'auteur, d'utiliser ces fonds pour éditer, produire le livre et promouvoir. Nous investissons davantage dans le livre au départ et en vendons plus de cette façon. C'est généralement ce que préfèrent les auteurs¹. » Pour certains éditeurs et auteurs, le versement d'une avance constitue moins une transaction financière qu'un acte de bonne foi servant à souligner le partenariat conclu. L'avance peut varier de moins de 500 \$ pour un recueil de poésie à 1 500 \$ pour un roman ou un essai ou étude, mais elle est considérée comme une partie indissociable de la conclusion d'un contrat. Certains éditeurs nous ont expliqué l'importance depuis cinq ans de verser des avances pour rester compétitifs. Selon eux, pour attirer ou conserver des auteurs, ils doivent verser des avances de plus en plus alléchantes. Les grandes maisons d'édition ont aussi souligné le rôle clé des agents littéraires dans cette augmentation des avances au cours des trois à cinq dernières années, même dans le cas d'auteurs émergents. Les auteurs qui sont représentés par un agent littéraire reçoivent plus souvent des avances importantes². Toutefois, un auteur a ajouté un bémol à la tendance des avances élevées en expliquant que la maison d'édition doit faire un profit, sinon les manuscrits suivants seront plus difficiles à faire publier.

Près de la moitié des répondants ont indiqué que la maison d'édition fixe l'avance tandis que l'autre moitié a affirmé qu'elle était négociée (voir le tableau 12.1 de l'annexe B). La taille des maisons d'édition ne semble pas être un facteur. Plus de 40 % des répondants ont expliqué que les avances étaient versées à trois moments différents : à la signature du contrat, après la remise du manuscrit et au moment de la publication (voir le tableau 12.2 de l'annexe B). Selon un agent littéraire qui nous a parlé des tendances aux États-Unis, qui devancent souvent les tendances au Canada, les maisons d'édition sont de plus en plus avares et exigeantes en matière de paiements. Il n'est pas rare qu'elles paient les auteurs en quatre ou cinq versements plutôt qu'en trois, comme c'était l'habitude.

Redevances de droits d'auteur

Environ la moitié des répondants (51 %) ont indiqué que le taux des droits d'auteur le plus récent était de 10 %. Un pourcentage plus élevé d'auteurs francophones (66 %) obtient ce taux et les petites maisons d'édition (61 %) le paient plus souvent que les maisons d'édition de taille moyenne (57 %) (voir le tableau 12.3 de l'annexe B).

5.2 Taux des droits d'auteur versés pour le plus récent livre

Taux des droits d'auteur (par contrat)	Tous	Anglophones	Francophones	Plus de 1 000 000 \$	De 250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	221	105	119	52	128
0 %	13 %	15 %	10 %	10 %	11 %	13 %
1 % à 9 %	20 %	24 %	13 %	31 %	12 %	11 %
10 %	51 %	43 %	66 %	40 %	57 %	61 %
11 % et plus	16 %	18 %	11 %	19 %	20 %	15 %

Selon les éditeurs, les auteurs et les agents littéraires interrogés, le taux habituel de 10 % n'a guère changé depuis dix ans³. Les éditeurs versent de 8 à 10 % dans le cas des essais et études; ils versent 10 % dans le cas des livres pour la jeunesse, un taux de droits d'auteur que doivent se partager l'auteur et l'illustrateur. Les illustrateurs reçoivent quelquefois des honoraires fixes, surtout dans le cas des illustrations de manuels. Les traducteurs ne reçoivent que rarement des droits d'auteur; le cas échéant, le

• 1 Interviews avec des répondants clés.

• 2 *Ibidem*.

• 3 Tous les renseignements de ce paragraphe proviennent des interviews avec des répondants clés.



taux est bas, de l'ordre de 2 à 3 %, et ils ne sont payés qu'après la vente de 5 000 ou 10 000 exemplaires. Pour leur part, les poètes ne reçoivent pas toujours de droits d'auteur et sont parfois payés en livres. « J'aimerais bien que la poésie se vende mieux au Canada, mais mon éditeur et moi sommes satisfaits de vendre 500 exemplaires d'un recueil. Ce n'est pas tant les droits d'auteur qui m'intéressent que le fait d'avoir de l'argent pour faire des tournées, car c'est de cette façon que je fais connaître mon œuvre. » Quant aux dramaturges, ils ne reçoivent pas nécessairement un taux standard. « On ne publie qu'une cinquantaine de pièces de théâtre par an au Canada, un nombre qui diminuera compte tenu de la fermeture de la maison Blizzard Publishing. La publication des pièces permet de les promouvoir auprès des troupes de théâtre. Les dramaturges aimeraient vendre leurs pièces en grand nombre et recevoir des droits d'auteur, mais en réalité ils ne sont rémunérés que si les pièces sont produites sur scène. »

Près de 62 % des répondants reçoivent leurs droits d'auteur une fois par an et 30 % deux fois par an. Les auteurs publiés par des maisons d'édition dont les ventes annuelles dépassent un million de dollars reçoivent plus souvent que les autres leurs droits d'auteur deux fois par an (voir le tableau 12.4 de l'annexe B). Selon un éditeur : « Pour être compétitifs et attirer ou conserver les auteurs, nous offrons de leur verser leurs droits d'auteur deux fois par an. Cela en vaut la peine¹. » Les contrats de près du tiers des répondants comportent une clause d'accroissement du taux de droits d'auteur; cette proportion atteint 45 % pour les auteurs faisant affaire avec des maisons d'édition dont les ventes annuelles dépassent un million de dollars (voir le tableau 12.4 de l'annexe B).

Dix pour cent des répondants reçoivent souvent ou toujours un montant forfaitaire pour leur manuscrit, un taux qui passe à 37 % dans le cas de la publication de leurs œuvres dans des anthologies (voir le tableau 12.5 de l'annexe B). Un auteur a expliqué ainsi l'importance des anthologies : « Mon éditeur obtient plus d'argent pour moi en vendant mes œuvres pour des anthologies qu'en vendant des exemplaires de mes livres. J'exagère un peu, mais ces paiements forfaitaires, non soumis aux retours de livres, relève mon niveau de revenu. »

Certains auteurs sont préoccupés par le fait que leurs droits d'auteur ne semblent pas augmenter, alors même qu'ils ont publié plusieurs livres. Selon un auteur : « Les éditeurs semblent être prisonniers de leur attitude "publie ou perds tes subventions". Je préférerais qu'ils publient moins de livres et vendent davantage les livres que j'ai déjà publiés. Le taux de droits d'auteur deviendrait intéressant. »

Droits dérivés

La majorité des répondants ont indiqué que leur contrat prévoit une part d'au moins 50 % des droits dérivés pour la publication de leurs œuvres dans des anthologies, des extraits, des séries, des publications de clubs de livres, ainsi que leur publication à l'étranger ou leur traduction (voir les tableaux 12.6 et 12.7 de l'annexe B). Comme l'indique le tableau ci-dessous, la pratique est la même pour les droits liés aux médias.

5.3 Part des auteurs pour les droits liés aux médias

Pourcentage des droits versés aux auteurs (selon le contrat)	Pourcentage des auteurs percevant une part des droits dérivés			
	Cinéma et télévision	Radio et théâtre	Enregistrement sonore	Multimédia
Nombre de répondants	63	59	51	47
80 % et plus	11 %	8 %	6 %	6 %
70 %	22 %	29 %	28 %	21 %
60 %	11 %	9 %	12 %	11 %
50 %	32 %	31 %	29 %	38 %

• 1 Interviews avec des répondants clés.



40 %	2 %	2 %	2 %	2 %
30 %	5 %	3 %	3 %	6 %
20 %	6 %	5 %	4 %	1 %
10 %	3 %	5 %	8 %	9 %
Moins de 10 %	8 %	8 %	8 %	6 %

Parmi les auteurs qui reçoivent des redevances de droits dérivés, plus de la moitié les reçoivent en même temps que leurs paiements de droits d'auteur. Une majorité des auteurs interrogés n'ont jamais reçu de redevances de droits dérivés, ce qui n'est pas tout à fait le cas pour les grandes maisons d'édition (39 % des auteurs par rapport à une moyenne de 51 %) (voir le tableau 12.8 de l'annexe B).

Depuis cinq ans, les droits d'auteur pour la publication électronique font l'objet de négociations entre les auteurs et leurs éditeurs. On ne parlait même pas de certains droits dérivés il y a dix ans et d'autres n'existaient même pas. Maintenant, grâce à leurs associations et leurs agents littéraires, les auteurs sont mieux informés et font plus attention aux droits qu'ils cèdent. Un plus grand nombre d'auteurs conservent des droits qu'ils étaient prêts à céder auparavant à leurs éditeurs et certains négocient des pourcentages de partage plus élevés qu'avant pour les droits dérivés. Certains éditeurs trouvent que les négociations sont devenues plus difficiles avec les auteurs, même avec ceux dont c'est la première publication. Il y a cinq ou sept ans, les éditeurs conservaient la majeure partie des droits dérivés, sinon tous. Maintenant, la cession de plusieurs droits, dont ceux de la publication dans des séries, ainsi que la période de cession ont considérablement changé. Les associations d'auteurs s'efforcent de bien renseigner les auteurs avant même qu'ils ne signent leur premier contrat. La Writers' Union of Canada a organisé des ateliers de perfectionnement professionnel qui se sont déroulés dans cinq villes durant l'hiver 2003-2004. Pour sa part, l'Union des écrivaines et des écrivains québécois offre régulièrement des renseignements sur les contrats et un soutien à ses membres. Les deux organismes ont préparé des contrats types pour aider les auteurs à négocier avec leurs éditeurs.

« J'ai reçu beaucoup de renseignements de la part de mon association et je ne cède mes droits de publication que si mon éditeur a démontré son savoir-faire dans la vente d'autres droits¹ », a déclaré un auteur. Un autre a exprimé une perspective différente : « Je cède presque tous mes droits à ma maison d'édition. Ce sont des professionnels qui ont les contacts, qui assistent à tous les salons du livre et travaillent en mon nom pour que je puisse me consacrer à l'écriture plutôt qu'à la vente. » Un autre auteur qui a déjà travaillé pour une maison d'édition pense que beaucoup d'auteurs ne comprennent pas suffisamment tout le travail que doit faire l'éditeur pour vendre des droits et ont des attentes déraisonnables sur ce qui peut être vendu. « J'aimerais bien que mes livres deviennent des films, mais quelques livres seulement sont ainsi choisis. C'est bien joli de dire aux auteurs de conserver leurs droits pour le cinéma ou la télévision, mais à moins de savoir mettre en marché votre livre ou d'avoir un agent spécialisé, ce n'est pas une solution. »

Un éditeur mécontent a expliqué à quel point il était difficile d'obtenir les droits internationaux, surtout des auteurs qui ont un agent. « Les éditeurs font tout le travail d'édition qui permet la vente d'un livre sur les marchés étrangers et, compte tenu de la taille modeste du marché canadien, nous devons pouvoir vendre dans ces marchés. Lorsque nous ne réussissons pas à obtenir ces droits, c'est comme si on ne tenait pas compte de notre effort supplémentaire. Il est parfois très difficile de concilier les objectifs d'affaires d'un agent littéraire et d'une maison d'édition. »

Les agents littéraires et les maisons d'édition

La plupart des répondants ont dit ne pas avoir d'agent littéraire. Dans la plupart des cas, ils pensaient qu'un agent n'était pas indiqué dans leur situation. Seuls 5 % des auteurs francophones ont un agent par rapport à 21 % des auteurs anglophones.

5.4 Fréquence du recours à un agent

• 1 Interviews avec des répondants clés.



Avez-vous un agent?	Tous	Anglophones	Francophones	Ventes annuelles de la maison d'édition		
				Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	215	102	119	52	128
Oui	16 %	21 %	5 %	24 %	18 %	8 %
Non, par choix	18 %	19 %	17 %	24 %	15 %	16 %
Non, sans objet	44 %	37 %	59 %	39 %	49 %	46 %
Non, je n'ai pas trouvé d'agent	22 %	23 %	19 %	13 %	18 %	30 %

« Il y a très peu d'agents littéraires au Québec et seuls quelques grands noms ont des agents. Par ailleurs, les auteurs connus ont plutôt tendance à faire appel à un avocat pour négocier leurs contrats¹. » Les auteurs qui ont des agents littéraires reçoivent des avances plus généreuses et vendent plus de livres à l'étranger, surtout aux États-Unis². Le Canada ne compte qu'un peu plus d'une dizaine d'agents littéraires. Plusieurs auteurs ont dit qu'ils avaient été incapables de trouver un agent lorsqu'ils en ont eu besoin. Ce n'est qu'après avoir eu du succès que les agents se sont intéressés à eux. Les auteurs reconnaissent que les agents littéraires leur donnent de la crédibilité et les aident à se trouver un éditeur, ce qui devient de plus en plus difficile.

Les agents littéraires affirment qu'ils offrent maintenant une vaste gamme de services aux auteurs, dont la production de ventilation des revenus en fin d'exercice dans le monde entier, l'organisation de conférences, la vente des droits pour le cinéma, la négociation des contrats avec les journalistes et autres. Certains agents littéraires constatent une nette évolution dans la relation auteur-éditeur, jadis très étroite et durable. Des maisons d'édition ont fermé leurs portes, les éditeurs se succèdent, d'autres maisons sont devenues plus importantes et emploient de nombreux directeurs de collection, mais ont moins de temps à consacrer à leurs auteurs. Les agents littéraires représentent leurs auteurs pendant de nombreuses années et leurs relations professionnelles s'approfondissent alors que les relations auteur-éditeur s'effritent³. Un auteur nous a déclaré : « Dieu merci, au cours des trois dernières années, j'avais une agente pour m'épauler et prendre en main tous mes soucis d'édition. » Un autre auteur, qui aurait facilement pu retenir les services d'un agent, préfère s'en passer. « Les agents ne font pas toujours de suivi. Ils prennent leur commission de 15 %, puis nous oublient. Je préfère entretenir ma relation avec ma maison d'édition. Nous nous connaissons bien et c'est important pour moi. »

En règle générale, les auteurs sont satisfaits de leurs agents littéraires et de leurs éditeurs. Toutefois, un auteur sur quatre est mécontent de sa maison d'édition et un auteur sur cinq est mécontent ou très mécontent de son agent littéraire (voir les tableaux 12.9 à 12.12 de l'annexe B).

5.5 Satisfaction des auteurs à l'égard de leur maison d'édition et de leur agent littéraire

	Satisfaction à l'égard de leur maison d'édition	Satisfaction à l'égard de leur agent littéraire
Nombre de répondants ayant donné un	100	70

- 1 Interviews avec des répondants clés.
- 2 *Ibidem*.
- 3 Interviews avec des répondants clés.



classement		
Très satisfait	32 %	45 %
Assez satisfait	42 %	34 %
Plutôt insatisfait	16 %	11 %
Très insatisfait	9 %	10 %

Un auteur a fait la réflexion suivante : « J'ai répondu à votre sondage et j'ai indiqué que j'étais assez satisfait de ma maison d'édition... C'est-à-dire que je suis très satisfait la plupart du temps. Mais tout compte fait, les auteurs sont au bas de l'échelle. Je sais que les maisons d'édition canadiennes ont connu des années très difficiles, certaines ont fermé leurs portes, d'autres ont fait faillite. Mais pourquoi dois-je en payer le prix? Je suis déjà sous-payé. Je suis un créancier sans aucune garantie et pourtant sans moi, il n'y aurait pas de "produit". Je ne bénéficie d'aucun allègement fiscal. Je n'ai pas de régime de pension ni de régime d'invalidité. La protection du droit d'auteur est un combat sans fin et lorsque je me rends dans les écoles et les bibliothèques, je constate l'état déplorable de leurs collections. Elles n'ont pas d'argent pour acheter des livres, c'est une honte nationale. Je pense qu'il serait plus pertinent de demander aux auteurs s'ils sont satisfaits des politiques culturelles canadiennes¹. »

Vingt et un pour cent des répondants ont répondu qu'ils recevaient souvent ou toujours le paiement de l'éditeur en retard, quelle que soit la taille de la maison d'édition et 39 % n'ont jamais connu de tels retards (voir le tableau 12.13 de l'annexe B). Les maisons d'édition reconnaissent que les dernières années ont rudement mis à l'épreuve leurs relations avec les auteurs. La tension monte lorsque les maisons d'édition ont de la difficulté à payer les auteurs. De plus, compte tenu des importants retours de livres des détaillants Chapters et Indigo, plusieurs maisons d'édition ont admis qu'elles ont commencé à ajouter des clauses de retenues du droit d'auteur à leurs contrats ou à utiliser les clauses existantes². Une des personnes nous a déclaré : « Les clauses de retenue ont toujours fait partie de nos contrats, mais il nous répugnait d'y recourir. Mais nous n'avions plus le choix. Nous avons fait de notre mieux pour en expliquer la raison à nos auteurs et nous n'avons reçu que peu de plaintes. Cependant, cette décision ne nous a guère rendus populaires auprès d'eux. »

Selon plusieurs répondants clés, les auteurs ont des idées erronées sur les maisons d'édition. Les auteurs pensent qu'elles ont les fonds pour les payer alors qu'en réalité, elles fonctionnent dans un contexte financier très difficile où les auteurs constituent un autre poste de dépenses. Parfois, les maisons d'édition ne veulent pas avouer aux auteurs l'ampleur de leurs difficultés financières. « Un de nos imprimeurs nous a poursuivis en justice et notre distributeur a dû ensuite verser tous les revenus de la vente à l'imprimeur. Je n'ai pas reçu un sou, ce qui n'a pas diminué le nombre d'appels que je recevais d'auteurs en colère. »

Certaines associations d'auteurs sont très favorables à l'adoption d'un contrat d'édition type qui assurerait la protection des droits des auteurs. Selon un représentant d'une association : « Certains de nos membres ont signé le contrat que leur maison d'édition leur avait envoyé sans songer à son incidence sur leurs futurs revenus. Ce n'est que plus tard qu'ils se sont rendus compte qu'ils n'exerçaient que peu ou pas de contrôle sur leurs droits dérivés. » Un autre nous a dit : « Je reçois des appels d'auteurs et d'éditeurs qui me demandent quelles clauses inscrire au contrat. Ils ne savent pas quelles clauses utiliser pour prévoir les différentes situations. Il serait certainement utile d'avoir un modèle. » Les maisons d'édition ne sont pas nécessairement en faveur d'un contrat type. « Chaque situation est différente et le contrat doit refléter divers éléments. Un contrat unique ne peut pas convenir à tout le monde³. »

Lorsqu'on a demandé aux auteurs d'indiquer les différences entre les grandes et les petites maisons d'édition ou les maisons d'édition canadiennes et étrangères, ils ont mentionné que les grandes maisons

-
- 1 Pour en savoir davantage sur la situation des bibliothèques scolaires et publiques, consulter *The Crisis in Canada's School Libraries: The Case for Reform and Re-Investment*, Ken Haycock, juin 2003.
 - 2 Une clause de retenue permet à une maison d'édition de conserver en réserve une partie des droits d'auteur pour faire face aux retours de livres.
 - 3 Interviews avec des répondants clés.



d'édition versaient des avances plus généreuses, consacraient plus d'argent à la mise en marché, assuraient une meilleure distribution des livres et généraient de meilleures ventes. Mais, ils ont fait remarquer que la plupart des grandes maisons d'édition au Canada sont de propriété étrangère. Selon l'une des personnes interrogées : « La façon la plus simple de faire la distinction entre une maison d'édition canadienne et étrangère est d'ajouter un zéro au montant versé aux auteurs. » Certains éditeurs pensaient qu'il n'y avait pas de différences appréciables entre les maisons d'édition : des éditeurs sont remerciés de leurs services, Chapters augmente les dépenses promotionnelles, les marges de profit rétrécissent et les avances sont plus difficiles à rentabiliser.

Les grandes maisons d'édition refusent de publier certains types de livres et bon nombre de nouveaux auteurs débutent dans une petite maison d'édition¹. Par la suite, les auteurs qui connaissent le succès se tournent habituellement vers les plus grandes maisons d'édition. Les auteurs demandent souvent à leur maison d'édition pourquoi leurs livres ne font pas l'objet d'autant de critiques littéraires que les grands noms. Un auteur nous a décrit sa première expérience dans une grande maison d'édition : « Tous les grands journaux ont parlé de mon livre. Je suis très étonné de la facilité avec laquelle une grande maison d'édition peut obtenir de tels résultats. Je sais que mon ancienne maison d'édition avait fait des efforts en ce sens, mais sans succès, peut-être faute de contacts. La grande maison d'édition a vendu deux fois plus de livres pour moi. J'ai reçu une avance généreuse et je prépare un autre livre pour cette maison. » Un autre auteur qui a publié chez un grand éditeur nous a déclaré : « Je suis inquiet de voir diminuer le nombre des petites maisons d'édition moins commerciales, là où j'ai fait mes débuts. Les grandes maisons d'édition ne publient pas les œuvres des auteurs plus radicaux ou trop différents, tout au moins pas avant qu'ils ne publient un livre plus conventionnel. Avant de publier chez un grand éditeur, j'ai publié cinq livres et attendu vingt ans. Si je débutais aujourd'hui, je ne sais pas si une maison d'édition voudrait de moi. J'entends souvent les gens souligner l'importance "de raconter nos récits". Les petites maisons d'édition sont en voie de disparition. La plupart des maisons d'édition féministes ou non conventionnelles ont disparu ou doivent privilégier la mise en marché plutôt que le contenu. Quels récits allons-nous bien pouvoir entendre? »

Changements survenus au cours des trois à cinq dernières années

Selon notre sondage, les auteurs ne croient pas que les droits d'auteur, les avances ou les tirages initiaux aient changé au cours des cinq dernières années. Parmi ceux qui ont remarqué des changements, presque autant ont vu une augmentation qu'une diminution des versements ou des tirages (voir le tableau 12.14 de l'annexe B).

5.6 Tendances des taux de droits d'auteur, des avances et des tirages initiaux au cours des cinq dernières années

	Nombre de répondants	Pourcentage
Taux de droits d'auteur		
Augmentation	38	13 %
Stable	136	47 %
Diminution	41	14 %
Sans objet	77	26 %
Avances		
Augmentation	19	8 %
Stable	71	30 %
Diminution	20	8 %
Sans objet	130	54 %
Tirages initiaux		
Augmentation	17	7 %

• 1 Interviews avec des répondants clés.



Stable	94	38 %
Diminution	24	10 %
Sans objet	112	45 %

Les pressions exercées par les détaillants sur les maisons d'édition pour obtenir des rabais importants ont eu une influence sur le montant des droits d'auteur perçus par les auteurs. Les contrats varient mais les auteurs reçoivent habituellement un pourcentage du prix de détail et, dans le cas des soldes importants, un pourcentage des recettes nettes de la maison d'édition. Dans ce dernier cas, plus les rabais sont importants, moins les auteurs sont rémunérés. Certains agents littéraires et certains auteurs ont réussi à inclure une clause limitant à 50 % les rabais accordés aux détaillants¹. Certains auteurs ne jouissent pas de cette protection et même s'ils vendent plus de livres, leurs droits d'auteur diminuent.

Parmi les répondants à notre sondage, 49 % n'ont pas été touchés par les faillites des maisons d'édition et 30 % n'ont pas été touchés par les changements dans la vente au détail. D'un autre côté, 22 % des répondants ont indiqué que les faillites des maisons d'édition avaient eu une incidence importante ou très importante, et 24 % ont dit la même chose au sujet des changements dans la vente au détail (voir les tableaux 12.15 et 12.16 de l'annexe B). Lorsqu'on observe le revenu des auteurs (voir le tableau ci-dessous), ceux qui gagnent moins de 20 000 \$ par an sont plus nombreux à avoir été touchés par la faillite des maisons d'édition, tandis que ceux qui gagnent plus de 20 000 \$ ont été plus touchés par les changements dans la vente au détail.

5.7 Incidence des changements dans l'industrie par rapport aux revenus d'écriture

	Moins de 5 000 \$	De 5 000 à 19 999 \$	De 20 000 \$ et plus
Incidence de la faillite des maisons d'édition			
Nombre de répondants	202	88	41
Très importante	12 %	20 %	14 %
Importante	15 %	14 %	9 %
Modérée	16 %	17 %	33 %
Peu importante	57 %	49 %	44 %
Ne savent pas (exclus des pourcentages)	22 %	17 %	8 %
Incidence des changements dans la vente au détail			
Nombre de répondants	202	88	41
Très importante	17 %	11 %	18 %
Importante	13 %	19 %	26 %
Modérée	24 %	26 %	38 %
Peu importante	46 %	44 %	18 %
Ne savent pas (exclus des pourcentages)	30 %	24 %	15 %

Au cours des trois à cinq dernières années, les revenus d'écriture des auteurs ont fluctué considérablement. Les paiements des maisons d'édition ont été moins prévisibles, retardés ou parfois inexistant². Près de 30 % des auteurs ont indiqué que les fluctuations de revenus ont été très importantes ou extrêmement importantes. Les auteurs dont les revenus annuels dépassent 20 000 \$ et ceux publiés par de grandes maisons d'édition ont été plus touchés par ces fluctuations (voir le tableau 12.17 de l'annexe B).

- 1 Interviews avec des répondants clés.
- 2 Interviews avec des répondants clés.



5.8 Fluctuations des revenus d'écriture et des paiements

	De moins de 5 000 \$	De 5 000 à 19 999 \$	De 20 000 \$ et plus
Fluctuations des revenus d'écriture			
Nombre de répondants	202	88	41
Extrêmement importante	22 %	12 %	12 %
Très importante	9 %	15 %	15 %
Importante	12 %	10 %	6 %
Modérée	12 %	22 %	9 %
Peu importante ou nulle	45 %	41 %	58 %
Incidence de la fluctuation des paiements sur le fonds de roulement			
Importante	7 %	7 %	26 %
Modérée	6 %	31 %	31 %
Peu importante	38 %	44 %	31 %
Sans incidence	49 %	18 %	12 %

Les auteurs et leurs associations, les maisons d'édition et leurs associations, les agents littéraires, les détaillants et les fonctionnaires conviennent tous que les changements survenus au cours des cinq dernières années ont eu des effets négatifs sur les revenus des auteurs et des maisons d'édition. Les retours de livres ont été astronomiques, parfois jusqu'à 90 % selon plusieurs éditeurs à qui nous avons parlé. En plus, les livres retournés sont parfois endommagés et invendables. Les ventes des livres provenant des catalogues des maisons d'édition sont en baisse et de nombreux livres sont épuisés pour toujours lorsque les maisons d'édition ferment leurs portes ou font faillite.

Certains auteurs pensent que la présence de Chapters-Indigo a eu un effet négatif sur le secteur. Au début, ces grands détaillants vendaient plus de livres, mais cette tendance n'a pas duré sauf pour quelques auteurs. « Les grandes chaînes n'achètent que les livres des auteurs très connus ou qui ont remporté un prix. Cette situation a une profonde influence sur le choix d'œuvres qui seront publiées », nous a déclaré un auteur. « Les retours sont très importants et Indigo est devenu le gardien du temple pour les livres canadiens. Bien des agents et des éditeurs soumettent des manuscrits à Indigo avant de prendre la décision de les publier », a affirmé un agent littéraire.

Les États-Unis ont aussi connu une concentration des détaillants. « Les principales chaînes sont Barnes and Noble (plus de 40 % du marché), Borders, Books A Million, Walden and Dalton, Sam's et Price Club. Tout comme au Canada, les détaillants réduisent le nombre d'unités de gestion de stock et leurs commandes. Plutôt que d'acheter suffisamment de livres pour douze semaines de vente, ils en commandent pour cinq semaines. Ces changements proviennent en partie de la récession et en partie de la concentration des détaillants. La situation touche les revenus des auteurs, car les tirages diminuent tout comme les avances », nous a expliqué un répondant.

De nombreux auteurs à qui nous avons parlé estiment que leurs ventes sont diluées. Là où ils vendaient 5 000 exemplaires d'un nouveau livre, depuis deux ou trois ans ils en vendent 2 000. De nombreux auteurs et leurs associations ont remarqué que les revenus des auteurs n'augmentent pas, même s'ils ont plusieurs livres en librairie. La disparition des petits libraires et de la culture de la vente de livres a plus touché certains genres littéraires que d'autres. « Les petites librairies qui vendaient des pièces de théâtre ont disparu et les grands détaillants ne s'y intéressent pas. C'est tout un secteur de la littérature qui disparaît au Canada¹ ».

Les agents littéraires à qui nous avons parlé ont indiqué que les auteurs à succès, principalement des auteurs de romans, obtenaient d'importantes avances et pouvaient gagner plus de 500 000 \$. Ils tirent leurs principales sources de revenus des États-Unis, suivis du Royaume-Uni, de l'Allemagne et en

• 1 Interviews avec des répondants clés.



quatrième place, du Canada. De leur côté, les auteurs d'ouvrages essais et études et les auteurs un peu moins connus, dont les jeunes auteurs, ne reçoivent pas d'avances importantes et n'obtiennent pas le même niveau de soutien promotionnel de la part de leur maison d'édition.

Au cours des cinq ou six dernières années, de plus en plus de maisons d'édition étrangères sont entrées sur le marché canadien ou y ont pris de l'expansion, dont certaines à la suite de fusions ou d'acquisitions. Ces grandes maisons d'édition dépensent davantage pour les livres à succès et ont attiré des auteurs qui étaient publiés auparavant par de petites maisons d'édition. De plus, on a remarqué l'émergence d'auteurs vedettes. « La scène littéraire canadienne est devenue plus intéressante et les auteurs connus génèrent des ventes de plus en plus importantes. C'est ainsi que les meilleurs vont de mieux en mieux et les jeunes auteurs ou les auteurs moins connus vont de moins en moins bien », a déclaré un agent littéraire. Plusieurs auteurs bien connus qui vivent bien de leur métier craignent que le succès de certains auteurs qui « attirent les regards internationaux » ne laisse que peu de place à l'émergence des auteurs canadiens de la prochaine génération.

6. REVENUS DES AUTEURS

Les auteurs qui ont pris part à notre sondage ont un niveau de vie assez élevé avec un revenu annuel moyen du ménage de 69 400 \$ et un revenu personnel moyen de 47 275 \$. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir un revenu sous la barre des 20 000 \$ (48 % contre 25 %), tout comme les auteurs de moins de 35 ans par rapport à ceux âgés de 45 à 54 ans (60 % contre 33 %); (voir les tableaux 13.1 à 13.3 de l'annexe B).

6.1 Revenus personnels et du ménage des auteurs, de toutes les sources

	Revenus personnels	Revenus du ménage
Nombre de répondants	297	297
Moins de 20 000 \$	34 %	13 %
20 000 \$ à 29 999 \$	11 %	7 %
30 000 \$ à 39 999 \$	9 %	8 %
40 000 \$ à 49 999 \$	8 %	11 %
50 000 \$ à 59 999 \$	7 %	8 %
60 000 \$ à 74 999 \$	17 %	20 %
75 000 \$ à 99 999 \$	5 %	15 %
100 000 \$ à 149 999 \$	6 %	10 %
150 000 \$ et plus	3 %	8 %
Revenus moyens	47 275 \$	69 400 \$

Toutefois, la moyenne des revenus annuels d'écriture n'est que de 8 125 \$, et près des deux tiers des répondants (64 %) ont gagné moins de 5 000 \$ par an au cours des trois dernières années. Les auteurs qui publient dans de grandes maisons d'édition sont en meilleure posture : seule la moitié d'entre eux (52 %) gagnent moins de 5 000 \$ et 35 % gagnent plus de 10 000 \$ (voir les tableaux 13.4 et 13.5 de l'annexe B).

6.2 Moyennes des revenus annuels d'écriture des auteurs

	Pourcentage des répondants
Nombre de répondants	314
Moins de 5 000 \$	64 %
5 000 \$ à 9 999 \$	14 %
10 000 \$ à 14 999 \$	9 %
15 000 \$ à 19 999 \$	4 %



20 000 \$ à 24 999 \$	2 %
25 000 \$ à 29 999 \$	2 %
30 000 \$ à 39 999 \$	1 %
40 000 \$ à 49 999 \$	1 %
50 000 \$ à 59 999 \$	1 %
60 000 \$ à 74 999 \$	1 %
75 000 \$ et plus	1 %
Revenu moyen	8 125 \$

Pour mettre ces différences en contexte, on doit tenir compte du profil démographique des répondants. Comme nous l'avons indiqué à la deuxième section, les répondants sont plus âgés que la moyenne canadienne, soit 45 ans et plus (voir le tableau 2.2 dans la section intitulé « Résultats du sondage et des interviews avec des répondants clés »). Une forte majorité des répondants, c'est-à-dire 82 %, ont un diplôme universitaire, contrairement à 18 % de la population canadienne (voir le tableau 2.3 dans la section intitulé « Résultats du sondage et des interviews avec des répondants clés »). De plus, 40 % des répondants enseignent, dont la plus grande proportion (34 %) au niveau universitaire (voir le tableau 9.3 de l'annexe B). À partir de ces statistiques, on peut brosser le portrait de l'auteur canadien typique : Il est plus âgé (donc plus avancé dans sa carrière et doté d'un potentiel de revenu plus élevé), beaucoup plus instruit que la moyenne canadienne et enseigne probablement dans une université. Ce profil démographique explique en grande partie la contradiction apparente des données, à savoir que 64 % des répondants gagnent moins de 5 000 \$ par an de leur métier d'auteur tout en ayant des revenus annuels moyens de 47 275 \$.

Pour 20 % des répondants, l'écriture constitue la seule source de revenus. Environ la même proportion, 21 %, a indiqué que les revenus d'écriture constituaient moins de 5 % des revenus personnels. En tout, 73 % des auteurs obtiennent moins de la moitié de leurs revenus personnels de leur métier d'auteur.

6.3 Revenus d'auteur en pourcentage des revenus personnels de toutes les sources

	Pourcentage des revenus personnels
Nombre de répondants	297
100 %	20 %
50 % à 99 %	7 %
25 % à 49 %	12 %
10 % à 24 %	23 %
5 % à 9 %	17 %
1 % à 4 %	21 %

Les professeurs d'université et les journalistes gagnent plus de leur métier d'auteur que les autres catégories professionnelles. Les trois quarts des répondants de moins de 35 ans sont employés ou indépendants; ce pourcentage diminue en fonction de l'âge jusqu'à 65 ans, alors qu'un nombre croissant de répondants de 45 à 54 ans se décrivent comme retraités (voir les tableaux 13.6 et 13.7 de l'annexe B pour plus d'info).

Un auteur nous a déclaré : « J'écris depuis près de trente ans. Pendant tout ce temps, je n'ai pu vivre de ma plume que pendant cinq ans. Je devrais être dans une tranche de revenus élevés, mais depuis quelque temps, j'ai dû travailler à autre chose afin de payer mes dépenses et d'économiser en vue de ma retraite. Ma maison d'édition m'a toujours bien traité. Je reçois les redevances du droit de prêt public et des redevances de droits d'auteur. J'ai de plus en plus de livres dans les librairies, mais mon revenu diminue. Je ne suis pas le seul dans cette situation. Le problème, c'est le marché actuel. » Un autre auteur nous fait cette remarque pragmatique : « Je n'ai pas écrit depuis longtemps et je ne m'attends donc pas à gagner ma vie de cette façon. Je crois que je n'y ai jamais cru. Je suis un poète. J'ai un



emploi dans le domaine des arts et ma femme a un emploi bien rémunéré, ce qui me permet de prendre congé pour promouvoir mes œuvres ou en écrire d'autres. »

Les revenus d'auteur sont la seule source des revenus du ménage de 8 % des répondants, alors que pour 60 %, les revenus d'auteur ne constituent que 10 % des revenus du ménage.

6.4 Revenus d'auteur en pourcentage des revenus du ménage de toutes les sources

	Pourcentage des revenus du ménage
Nombre de répondants	297
100 %	8 %
50 % à 99 %	3 %
25 % à 49 %	8 %
10 % à 24 %	21 %
5 % à 9 %	20 %
1 % à 4 %	40 %

« Depuis des années, je gagne convenablement ma vie en écrivant des livres pour enfants en partie parce que chaque année, je fais une soixantaine de lectures publiques un peu partout au pays. Grâce au Programme de rencontres avec des écrivains du Conseil des Arts du Canada et à d'autres programmes provinciaux, je suis bien payé. J'ai aussi l'occasion de rencontrer mes lecteurs et d'obtenir des idées pour mes prochains livres. Je sais que ma situation est exceptionnelle. Je rencontre souvent de jeunes auteurs (c'est-à-dire moins de 40 ans) et la plupart désespèrent de gagner leur vie en écrivant¹. »

Près de la moitié des auteurs, soit 47 %, qui gagnent plus de 20 000 \$ de leur métier d'auteur y consacrent 21 heures par semaine ou plus tout comme plus de la moitié des auteurs qui gagnent entre 5 000 \$ et 19 999 \$. En revanche, 75 % des auteurs qui gagnent plus de 20 000 \$ travaillent à temps partiel ou à temps plein à leur travail d'écriture et aux activités connexes, par rapport à 56 % des auteurs qui gagnent entre 5 000 \$ et 19 999 \$ (voir le tableau 13.8 l'annexe B).

6.5 Comparaison des heures consacrées chaque semaine à l'écriture avec les revenus d'auteur

Revenus annuels d'auteur	Moins de 5 000 \$	De 5 000 \$ à 19 999 \$	Plus de 20 000 \$
Nombre de répondants	202	88	41
Plus de 40 heures	3 %	11 %	15 %
De 31 à 40 heures	9 %	12 %	10 %
De 21 à 30 heures	13 %	27 %	22 %
De 11 à 20 heures	21 %	24 %	22 %
De 5 à 10 heures	22 %	15 %	20 %
Moins de 5 heures	22 %	4 %	10 %
Aucune	10 %	7 %	1 %

• 1 Interviews avec des répondants clés.



« Nos membres me disent souvent qu'ils n'ont pas assez de temps à consacrer à leurs œuvres. Voilà pourquoi une subvention pour écrire est si libératrice; une subvention ou un prix du Gouverneur général¹. »

Il existe une corrélation entre les revenus d'écriture des auteurs et le nombre de livres publiés, dont les contributions aux anthologies, et le nombre de livres encore en vente. Parmi les auteurs qui gagnent plus de 20 000 \$ par an en revenus d'auteur, 63 % ont publié au moins cinq livres (voir le tableau 13.9 de l'annexe B pour plus d'info).

6.6 Relation entre le nombre de livres publiés et les revenus d'auteur

	Moins de 5 000 \$	De 5 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ et plus
Nombre de répondants	202	88	41
Nombre de livres publiés			
10 livres ou plus	14 %	30 %	48 %
5 à 9 livres	21 %	31 %	15 %
2 à 4 livres	39 %	26 %	25 %
1 livre	26 %	13 %	12 %
Nombre de livres publiés y compris les contributions à des anthologies			
15 livres et plus	20 %	37 %	52 %
5 à 14 livres	32 %	43 %	24 %
1 à 4 livres	48 %	20 %	24 %
Nombre de livres encore en vente			
6 livres ou plus	17 %	39 %	39 %
3 à 5 livres	23 %	25 %	33 %
1 à 2 livres	51 %	25 %	15 %
Aucun	9 %	11 %	13 %
Auteurs travaillant à un nouvel ouvrage			
Oui	86 %	93 %	95 %

Les changements dans le marché de l'édition peuvent toucher même les auteurs établis. Selon l'un des auteurs à qui nous avons parlé : « La faillite de ma maison d'édition a diminué mes revenus sur deux fronts : le livre que je viens de publier et mes livres précédents. Je n'ai pas encore trouvé de maison d'édition qui veuille les reprendre. Je me prépare à une diminution de mes revenus parce que mes livres ont disparu du catalogue. Je travaille à un nouveau livre et j'espère trouver bientôt un éditeur. »

Les revenus des auteurs proviennent de diverses sources : redevances du droit de prêt public (rappelons que notre échantillon est formé d'auteurs recevant ces redevances), redevances, paiements de droit d'auteur et honoraires étant les sources les plus souvent citées.

6.7 Sources des revenus d'écriture²

Source	Pourcentage des auteurs ayant des revenus de chaque source
Nombre de répondants	231
Droits de prêt public	81 %

• 1 *Ibidem*.

• 2 Les pourcentages totalisent plus de 100 % parce que les auteurs pouvaient indiquer plus d'une source de revenus.



Droits d'auteur	76 %
Droits de reproduction	40 %
Honoraires	35 %
Forfaits	24 %
Subventions	20 %
Prix	11 %
Jury littéraire	11 %
Droits dérivés	9 %

Cependant, comme l'indique clairement le tableau suivant, près de 70 % des répondants n'ont pas reçu de subvention pour leur travail d'auteur. Dans la plupart des cas, les auteurs ont été subventionnés pour un ouvrage en particulier; les subventions pour les déplacements et pour l'écriture de plus d'un ouvrage étant la deuxième forme de subvention la plus commune. Les subventions des gouvernements provinciaux et des organismes artistiques locaux sont plus importantes pour les auteurs anglophones, tandis que pour les francophones, les subventions les plus courantes sont celles du Conseil des Arts du Canada et des gouvernements provinciaux et municipaux. Une proportion plus élevée d'auteurs anglophones et de femmes reçoit des subventions (33 % des auteurs anglophones contre 24 % des auteurs francophones; et 37 % de femmes contre 27 % d'hommes). À remarquer que moins de 30 % des répondants âgés de 45 ans et plus reçoivent des subventions, alors que 48 % des auteurs de 35 à 44 ans et 65 % des auteurs de moins de 35 ans ont reçu au moins une subvention. Cette amélioration de l'aide financière accordée aux jeunes auteurs est sans doute le fruit des efforts des gouvernements pour offrir des programmes aux moins de 30 ans (voir les tableaux 13.10 à 13.12 de l'annexe B).

6.8 Pourcentage des auteurs ayant reçu une subvention liée à l'écriture¹

	Pourcentage de répondants
Aucune subvention	70 %
Subvention pour un ouvrage précis	16 %
Subvention pour les déplacements	9 %
Subvention pour plus d'un ouvrage	8 %
Subvention pour la promotion et la mise en marché	2 %
Subvention de source privée	2 %
Subvention de recherche	0,3 %

Selon certains représentants d'associations d'auteurs, agents littéraires et fonctionnaires, les auteurs ont plus de difficultés à générer des revenus d'écriture qu'il y a trois ou cinq ans. On publie de plus en plus de livres et le marché est plus compétitif. Les budgets des bailleurs de fonds n'ont pas suivi l'augmentation du nombre d'auteurs.

Toutefois, certains auteurs bénéficient de nouvelles possibilités de revenus. Les exportations de romans et d'essais et d'études canadiens ont connu une forte croissance qui devrait se poursuivre. Certains auteurs et agents littéraires pensent que la meilleure façon de gagner plus d'argent est de mieux exploiter le marché américain. D'autres visent d'autres marchés, dont la vente des droits pour le cinéma et les tournées de conférences.

Pour leur part, les associations d'auteurs concentrent leurs efforts sur les changements structurels pour améliorer le revenu de leurs membres et de la prochaine génération d'auteurs. « Permettre aux auteurs de gagner convenablement leur vie est l'objectif que nous poursuivons depuis dix ans. Tous les auteurs ne deviendront pas célèbres, mais si nous n'avons pas une masse critique de nouveaux créateurs, nous n'aurons plus d'auteurs de réputation mondiale. Nous savons que nos auteurs sont une source de fierté nationale et ils doivent pouvoir gagner leur vie », nous a déclaré un représentant d'une association

• 1 Les pourcentages totalisent plus de 100 % car les auteurs pouvaient indiquer plus d'un type de subventions.



d'auteurs.



7. Suggestions pour améliorer le revenu des auteurs

On a demandé aux répondants de choisir, parmi une liste de seize mesures, les cinq qui amélioreraient le plus leurs revenus. Le premier choix, 44 %, est l'ajout de programmes d'auteur attiré, suivi de l'exonération fiscale pour les revenus d'écriture (43 %), d'un meilleur financement du Programme du droit de prêt public (41 %), de l'obtention d'une meilleure couverture dans les médias (34 %), de subventions plus importantes et plus nombreuses (32 %) et d'obtenir le statut de créancier garanti (29 %).

7.1 Mesures pour améliorer les revenus des auteurs canadiens¹

	Tous	Genre littéraire		Langue	
		Essais et études	Roman	Anglophones	Franco-phones
Nombre de répondants	331	162	67	225	101
Créer plus de programmes d'auteur attiré	44 %	39 %	50 %	46 %	39 %
Accorder une exonération fiscale aux revenus d'écriture	43 %	39 %	46 %	37 %	60 %
Accroître les droits d'auteur du droit de prêt public	41 %	47 %	35 %	51 %	17 %
Obtenir plus de couverture dans les médias	34 %	27 %	38 %	19 %	64 %
Augmenter le nombre et le montant des subventions accordées aux auteurs	32 %	30 %	32 %	33 %	28 %
Obtenir le statut de créancier garanti en cas de faillite d'une maison d'édition	29 %	30 %	32 %	26 %	39 %
Créer un contrat type d'édition	28 %	39 %	15 %	28 %	28 %
Accorder une exonération fiscale aux subventions affectées au revenu minimum	25 %	22 %	30 %	18 %	41 %
Accorder des sommes plus importantes aux activités de promotion des maisons d'édition	25 %	29 %	24 %	33 %	8 %
Étaler le revenu imposable des auteurs	22 %	20 %	27 %	24 %	17 %
Augmenter le taux des droits d'auteur	18 %	20 %	17 %	20 %	16 %
Améliorer la protection des droits d'auteur des publications électroniques	18 %	21 %	20 %	19 %	17 %
Combiner les activités de lobbying	12 %	12 %	12 %	16 %	6 %
Offrir des ateliers aux auteurs sur le droit d'auteur et les contrats d'édition	7 %	8 %	8 %	5 %	10 %

• 1 Les pourcentages totalisent plus de 100 % parce que les auteurs pouvaient indiquer plus d'une mesure.



Établir un prix fixe pour les livres	6 %	8 %	3 %	6 %	6 %
Encourager le secteur privé à parrainer des écrivains	5 %	3 %	6 %	1 %	11 %
Autres	7 %	5 %	8 %	2 %	17 %

Notre étude des données en fonction de divers autres facteurs (langue, genre littéraire, revenus d'auteur, taille de la maison d'édition et âge) a révélé des différences intéressantes (voir les tableaux 14.1 et 14.2 de l'annexe B). Les auteurs francophones ont choisi clairement deux mesures : obtenir plus de couverture dans les médias (64 %) et accorder une exonération fiscale aux revenus d'écriture (60 %) ¹. Les programmes d'auteur attiré les intéressaient beaucoup moins, 39 %. Les auteurs de romans ont préféré les programmes d'auteur attiré (50 %), tandis que les auteurs d'ouvrages essais et études préfèrent l'amélioration du Programme du droit de prêt public (47 %). Les auteurs dont les maisons d'édition ont des ventes de 250 000 \$ à 1 000 000 \$ préfèrent le statut de créancier garanti, tandis que l'ensemble des auteurs place cette mesure en sixième place. Les auteurs qui gagnent plus de 20 000 \$ de leur métier placent l'étalement du revenu imposable à la quatrième place, par rapport à la dixième place pour l'ensemble des auteurs. Les auteurs de 35 ans et moins placent l'augmentation du nombre et de la valeur des subventions en première place (59 %) tandis que les auteurs plus âgés, c'est-à-dire de 35 à 54 ans, préfèrent les exonérations fiscales. Le premier choix des auteurs de 55 à 64 ans était l'amélioration du Programme du droit de prêt public.

Les associations d'auteurs ont également été très claires sur les meilleures mesures à prendre pour améliorer les revenus des auteurs. Dans un mémoire présenté récemment au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, la Writers' Union of Canada a établi ses sept priorités : accorder une exonération fiscale aux revenus d'écriture; étaler le revenu professionnel des auteurs, accorder une exonération fiscale aux subventions affectées au revenu minimal versés par le Conseil des Arts du Canada, augmenter les bourses du Conseil des Arts du Canada pour la création de nouvelles œuvres, appuyer le Programme du droit de prêt public et soutenir les efforts pour contester la réduction de 630 000 \$ de son budget, obtenir le statut de créancier garanti pour les auteurs et rendre les créateurs indépendants admissibles à l'assurance-emploi ².

L'Union des écrivaines et des écrivains québécois a ses propres priorités. Le gouvernement du Québec révisé actuellement sa loi sur le statut de l'artiste ³. Les auteurs veulent ajouter un contrat type à la *Loi* pour établir des conditions de travail minimales. L'Union exerce également des pressions en faveur des exonérations fiscales pour les revenus des auteurs au palier fédéral étant donné que ces exonérations existent déjà au palier provincial. L'Union réclame aussi une meilleure protection des droits d'auteur, dont les droits de reproduction électronique. Enfin, elle s'inquiète du peu d'espace et de temps réservés à la littérature dans les médias et les médias électroniques.

De nombreux auteurs s'inquiètent de l'état des collections des bibliothèques publiques et scolaires au Canada. « Comment les auteurs peuvent-ils obtenir l'attention qu'ils méritent si les bibliothèques ne possèdent même pas leurs livres? Comment allons-nous développer une nouvelle génération d'amateurs de littérature canadienne si nos livres ne sont pas disponibles? Tous les paliers de gouvernement doivent travailler ensemble à ce problème et trouver des moyens de combler le grave manque de fonds ⁴. » De nombreux auteurs se soucient aussi du rôle de la créativité dans notre société. « On parle beaucoup du rôle de la culture, mais nous devons avoir une stratégie – et des fonds pour la mettre en œuvre – pour soutenir cette philosophie », a déclaré un auteur. Les auteurs aimeraient aussi qu'on accorde un meilleur

-
- 1 Les auteurs francophones sont sans doute plus au courant des questions fiscales étant donné que le gouvernement du Québec leur accorde déjà de telles exonérations.
 - 2 The Writers' Union of Canada, *Creators' Impact Upon The Financial Fabric of This Country*, mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, septembre 2003.
 - 3 *La Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs*, gouvernement du Québec.
 - 4 Interviews avec des répondants clés.



appui financier aux nouvelles maisons d'édition. « Nous avons besoin de petites maisons d'édition pour publier les recueils de poésie, les pièces de théâtre et les œuvres des nouveaux auteurs. La majeure partie des subventions va aux maisons d'édition établies qui ne veulent ou ne peuvent pas prendre de risques. Nous devons aider les nouvelles maisons d'édition à prendre des risques. » On doit également appuyer une nouvelle génération de traducteurs littéraires. « Les jeunes traducteurs constatent à quel point les traducteurs littéraires sont mal payés, et il est difficile d'en recruter. Nous devons trouver un moyen de mieux rémunérer ce travail important. » De nombreux auteurs estiment qu'on ne consacre pas assez d'argent à la promotion des livres et pas assez d'espace ou de temps dans les médias. « Célébrons la Semaine nationale du livre trois fois par an, a suggéré un auteur. Les journaux aiment couvrir les activités de ce genre tout comme les collectivités locales. Les auteurs y sont mis en valeur et sont rémunérés pour y participer. »

Bien que les auteurs et les éditeurs ne soient pas toujours d'accord, certains croient qu'en suscitant de nouvelles occasions de collaborer, ils pourraient mieux comprendre leurs positions respectives. Ils espèrent ainsi susciter plus de stabilité et de prospérité au sein de leur industrie. Le nouveau Groupe de travail sur l'industrie du livre, qu'a formé la Writers' Union of Canada, regroupe des auteurs, des éditeurs, des détaillants et des représentants de leurs associations respectives et pourrait devenir le forum dont ils ont besoin.



ANNEXES

- A : Liste des répondants clés interrogées**
- B : Autres données du sondage sur les revenus des auteurs**
- C : Bibliographie**
- D : Sondage et invitation**



ANNEXE A : LISTE DES RÉPONDANTS CLÉS INTERROGÉES

Susanne Alexander, éditrice, Goose Lane Editions
Benoît Allaire, Observatoire de la Culture et des Communications du Québec
Pascal Assathiany, éditeur, Éditions du Boréal
Carole Boucher, chef intérimaire, Service des lettres et de l'édition, Conseil des Arts du Canada
Sean Cassidy, délégué, Société canadienne des auteurs, illustrateurs et artistes pour enfants
Alan Cumyn, auteur
Louise Dennys, vice-présidente générale, Random House Canada
Wallace Edwards, illustrateur
Jean-Louis Fortin, directeur général, Association nationale des éditeurs de livres
Linda Gaboriau, traductrice
Bertrand Gauthier, auteur et ancien éditeur des Éditions de la courte échelle inc.
Marie-Louise Gay, illustratrice et auteure
Robert James, auteur
Pierre Lavoie, directeur général, Union des écrivaines et écrivains québécois
Ellen Levine, agente littéraire, Trident Media Group
Scott MacIntyre, éditeur, Douglas & MacIntyre Publishing Group
Lee Maracle, auteur
Anne McDermid, agente littéraire, Anne McDermid & Associates
Paul McNally, propriétaire, McNally Robinson Bookstores
Tracy Nesdoly, vice-présidente, Communications et expansion des catégories, Indigo
Hal Niedzviecki, auteur
John Pelletier, directeur général, Association of Canadian Publishers
Gordon Platt, directeur, Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, ministère du Patrimoine canadien
Heather Robertson, auteure
Matt Robinson, président, League of Canadian Poets
André Roy, auteur
Makeda Silvera, auteure et ancienne éditrice en chef, Sister Vision Press
Amela Simic, directrice générale, Playwright's Union of Canada
Bruce Westwood, agent littéraire, Westwood Literary Agents
Deborah Windsor, directrice générale, The Writers' Union of Canada
Greg Young-Ing, éditeur en chef, Theytus Books Limited



ANNEXE B : AUTRES DONNÉES DU SONDAGE SUR LES REVENUS DES AUTEURS

Veillez noter que les tableaux du rapport ne sont pas reproduits dans cette annexe. Toutes les données s'additionnent à la verticale à moins d'indication contraire. Il y a lieu de faire preuve de prudence en tirant des conclusions des tableaux provenant de faibles taux de réponse et de petits pourcentages.

8. Échantillon du sondage

8.1 Échantillonnage

	Nombre
Nombre d'auteurs sur la liste de la Commission du droit du prêt public	1 991
Nombre de courriels non livrés	275
Nombre total de réponses	378
Nombre total de réponses utilisables	331

9. Profil démographique des répondants

9.1 RÉGION GÉOGRAPHIQUE

	Tous les répondants	Population canadienne¹
Nombre de répondants ²	320	
Année statistique		2003 (données estimées ³)
Maritimes	8 %	5 %
Québec	32 %	24 %
Ontario	35 %	39 %
Prairies	9 %	17 %
Colombie-Britannique	16 %	14 %
Territoires	0 %	1 %

9.2 SITUATION FAMILIALE

	Tous les répondants	Population canadienne
Nombre de répondants	323	
Année statistique		2001
Célibataire et vivant seul	18 %	24 %
En couple sans enfants	49 %	25 %
Seul avec un ou plusieurs enfants	3 %	11 %
En couple avec un ou plusieurs enfants	27 %	32 %
Avec des enfants adultes	2 %	2 %
Autres	1 %	6 %

- 1 Tout au long du présent rapport, nous utilisons les plus récentes données de Statistique Canada.
- 2 Les répondants n'ont pas nécessairement répondu à toutes les questions; par conséquent, le taux de participation varie d'une question à l'autre.
- 3 *Financial Post*, « Canadian Markets », 2002, données tirées du recensement de 2001 de Statistique Canada.



9.3 EMPLOI, GROUPE LINGUISTIQUE ET SEXE¹

	Répondants					Populat ion canadie ne
	Tous	Hom mes	Fem mes	Anglop hones	Franco- phones	
Nombre de répondants	226	190	128	217	102	
Année statistique						2001
Enseignement universitaire	34 %	40 %	23 %	37 %	28 %	7 %
Autres sciences sociales	7 %	5 %	10 %	7 %	4 %	
Enseignement primaire	3 %	2 %	3 %	1 %	7 %	
Éducation permanente	3 %	3 %	3 %	5 %	0 %	3 %
Autres domaines des arts et de la culture	15 %	10 %	22 %	12 %	21 %	
Journalisme	18 %	17 %	18 %	21 %	10 %	
Gestion et commerce	11 %	11 %	9 %	8 %	14 %	28 %
Santé et sciences appliquées	5 %	5 %	6 %	5 %	6 %	16 %
Autres	4 %	7 %	6 %	4 %	10 %	46 %

9.4 REVENUS D'AUTEUR² ET REVENUS PERSONNELS TOTAUX³

	Tous les répondants		Population canadienne
	Revenus d'auteur	Revenus personnels totaux	
Nombre de répondants	202	256	
Année statistique			1999
Moins de 5 000 \$	64 %	34 %	14 %
5 000 \$ à 9 999 \$	16 %		12 %
10 000 \$ à 14 999 \$	9 %		13 %
15 000 \$ à 19 999 \$	4 %		11 %
20 000 \$ à 24 999 \$	2 %		10 %
25 000 \$ à 29 999 \$	2 %		11 %
			8 %

- 1 Les données sur la situation professionnelle des répondants au sondage sont comparées à celles des Canadiens âgés de 15 ans ou plus.
- 2 Les revenus d'auteur sont la moyenne sur trois ans des revenus annuels provenant de la publication de livres et des activités connexes, dont des lectures publiques et des ateliers d'écriture. Nous utilisons la même définition tout au long de cette annexe.
- 3 Les revenus personnels comprennent les revenus d'auteur et tous les revenus d'autres sources et calculés selon une moyenne de trois ans.



30 000 \$ à 39 999 \$	1 %	10 %	14 %
40 000 \$ à 49 999 \$	0,5 %	7 %	10 %
50 000 \$ à 59 999 \$	0,5 %	7 %	7 %
60 000 \$ et plus	1 %	31 %	1 %
Pourcentage de répondants ayant un REER	65 %	65 %	47 %

10. PROFIL DES AUTEURS

10.1 CATÉGORIES D'AUTEUR, GROUPE LINGUISTIQUE ET SEXE

	Tous	Anglophones	Franco-phones	Hommes	Femmes
Genre d'auteur					
Nombre de répondants	329	184	109	193	121
Auteurs	86 %	88 %	87 %	90 %	82 %
Illustrateurs	5 %	5 %	4 %	3 %	8 %
Traducteurs	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %
Autres	7 %	5 %	7 %	6 %	7 %
Principal genre littéraire					
Nombre de répondants	329	184	109	193	121
Essais et études	52 %	58 %	37 %	61 %	35 %
Roman	22 %	19 %	28 %	19 %	26 %
Poésie	13 %	11 %	17 %	10 %	15 %
Texte pour la jeunesse	7 %	4 %	13 %	4 %	13 %
Texte illustré pour la jeunesse	3 %	3 %	4 %	1 %	8 %
Anthologie	1 %	2 %	0 %	1 %	2 %
Roman illustré	1 %	2 %	0 %	2 %	1 %
Pièce de théâtre	1 %	0 %	1 %	1 %	0 %
Autres	1 %	1 %	0 %	1 %	0 %

10.2 Traduction des œuvres et groupe linguistique des auteurs

	Tous	Anglophones	Franco-phones	Autres groupes linguistiques
Nombre de répondants	327	245	105	8
Œuvres traduites	25 %	24 %	60 %	38 %
Œuvres non traduites	75 %	76 %	40 %	62 %

10.3 TYPE ET ÂGE DES AUTEURS

	35 ans et moins	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Nombre de répondants	22	57	80	91	73
Auteurs	82 %	81 %	86 %	94 %	85 %
Illustrateurs	9 %	7 %	6 %	2 %	4 %
Traducteurs	0 %	5 %	3 %	0 %	3 %



Autres	9 %	7 %	5 %	4 %	8 %
--------	-----	-----	-----	-----	-----

10.4 GENRE LITTÉRAIRE¹ ET ÂGE DES AUTEURS

	35 ans et moins	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Nombre de répondants	7	18	34	53	45
Essais et études	33 %	31 %	45 %	61 %	69 %
Roman	24 %	28 %	19 %	21 %	20 %
Anthologie	0 %	0 %	4 %	1 %	0 %
Poésie	24 %	11 %	19 %	9 %	6 %
Pièce de théâtre	0 %	4 %	0 %	0 %	0 %
Roman illustré	0 %	4 %	0 %	1 %	2 %
Texte pour la jeunesse	14 %	11 %	9 %	5 %	3 %
Texte illustré pour la jeunesse	5 %	11 %	4 %	0 %	0 %
Autres	0 %	0 %	0 %	2 %	0 %

10.5 GROUPE LINGUISTIQUE ET ÂGE DES AUTEURS

	35 ans et moins	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Nombre de répondants	5	17	56	67	52
Anglophones	55 %	57 %	70 %	74 %	73 %
Francophones	45 %	43 %	30 %	26 %	25 %
Hispanophones	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %

10.6 GROUPE LINGUISTIQUE ET SEXE DES AUTEURS²

	Nombre de répondants	Anglophones	Francophones	Hispanophones
Tous les répondants	318	69 %	30 %	1 %
Hommes	191	68 %	32 %	0 %
Femmes	127	69 %	30 %	1 %

10.7 TAILLE DE LA MAISON D'ÉDITION³, GROUPE LINGUISTIQUE, SEXE ET ÂGE DES AUTEURS⁴

	Nombre de répondants	1 000 000 \$ et plus	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$ ou publication à titre d'auteur
Tous les répondants	307	40 %	17 %	43 %
Groupe linguistique				
Anglophones	214	49 %	16 %	35 %
Francophones	101	21 %	19 %	60 %

- 1 La somme des pourcentages dépasse 100 % parce que les auteurs pouvaient indiquer plus d'un genre littéraire.
- 2 Les pourcentages s'additionnent à l'horizontale.
- 3 La taille des maisons d'édition est déterminée par les ventes annuelles et cette définition est utilisée dans tous les tableaux.
- 4 Les pourcentages s'additionnent à l'horizontale.



Sexe				
Hommes	182	39 %	18 %	43 %
Femmes	125	39 %	16 %	45 %
Âge				
35 ans et moins	21	35 %	35 %	30 %
35 à 44 ans	56	19 %	31 %	50 %
45 à 54 ans	74	43 %	9 %	48 %
55 à 64 ans	87	48 %	12 %	40 %
65 ans et plus	70	42 %	17 %	41 %

10.8 ANNÉES ÉCOULÉES DEPUIS LA PUBLICATION DU PREMIER OUVRAGE, EN FONCTION DU GROUPE LINGUISTIQUE, DU SEXE ET DE L'ÂGE¹

	Nombre de répondants	2 ans et moins	3 à 5 ans	6 à 9 ans	10 à 19 ans	20 ans et plus
Tous les répondants	330	12 %	23 %	9 %	23 %	33 %
Selon le groupe linguistique						
Anglophones	225	12 %	22 %	7 %	25 %	34 %
Francophones	105	11 %	26 %	13 %	18 %	32 %
Selon le sexe						
Hommes	182	12 %	16 %	9 %	23 %	40 %
Femmes	125	12 %	36 %	7 %	22 %	23 %
Selon l'âge						
35 ans et moins	22	32 %	59 %	9 %	0 %	0 %
35 à 44 ans	57	25 %	44 %	14 %	14 %	3 %
45 à 54 ans	79	6 %	20 %	13 %	39 %	22 %
55 à 64 ans	91	9 %	13 %	5 %	25 %	48 %
65 ans et plus	73	7 %	15 %	4 %	15 %	59 %

10.9 ANNÉE DE LA PLUS RÉCENTE PUBLICATION EN FONCTION DU GROUPE LINGUISTIQUE, DU SEXE ET DE L'ÂGE²

	Nombre de répondants	1998 ou plus tôt	1999-2001	2002-2003
Tous les répondants	327	13 %	41 %	46 %
Selon le groupe linguistique				
Anglophones	221	13 %	41 %	46 %
Francophones	105	11 %	39 %	50 %
Selon le sexe				
Hommes	190	15 %	42 %	43 %
Femmes	127	10 %	39 %	51 %
Selon l'âge				
35 ans et moins	22	9 %	41 %	50 %
35 à 44 ans	55	5 %	40 %	55 %
45 à 54 ans	79	15 %	41 %	44 %

• 1 *Ibidem.*

• 2 *Ibidem.*



55 à 64 ans	90	12 %	41 %	47 %
65 ans et plus	72	18 %	42 %	40 %

11. DÉFINITION DU STATUT PROFESSIONNEL DES AUTEURS

11.1 Auto-identification comme auteur professionnel en fonction du groupe linguistique, du sexe et de l'âge¹

	Nombre de répondants	Oui	Non ou ne sait pas
Tous les répondants	326	59 %	41 %
Selon le groupe linguistique			
Anglophones	190	64 %	36 %
Francophones	127	51 %	49 %
Selon le sexe			
Hommes	221	54 %	46 %
Femmes	105	69 %	31 %
Selon l'âge			
35 ans et moins	21	67 %	33 %
35 à 44 ans	56	70 %	30 %
45 à 54 ans	79	62 %	38 %
55 à 64 ans	91	58 %	42 %
65 ans et plus	71	49 %	51 %

11.2 Genre d'auteur en fonction du statut d'auteur professionnel²

	Nombre de répondants	Auteur professionnel	Non ou ne sait pas
Auteur	286	62 %	38 %
Illustrateur et traducteur	20	60 %	40 %
Autres ³	22	27 %	73 %

11.3 Genre littéraire en fonction du statut d'auteur professionnel⁴

	Nombre de répondants	Auteur professionnel	Non ou ne sait pas
Essais et études	171	52 %	48 %
Roman	71	70 %	30 %
Anthologie, pièce de théâtre et bande dessinée	11	91 %	9 %
Poésie	40	73 %	27 %
Texte pour la jeunesse	24	33 %	67 %
Illustration pour la jeunesse	12	67 %	33 %

• 1 *Ibidem.*

• 2 *Ibidem.*

• 3 Cette catégorie comprend les dramaturges, les rédacteurs d'articles de journal et les rédacteurs d'anthologies.

• 4 Les pourcentages s'additionnent à l'horizontale.



11.4 Expérience des auteurs en fonction du statut d'auteur professionnel¹

	Nombre de répondants	Auteur professionnel	Non ou ne sait pas
Années écoulées depuis la parution du premier livre			
20 ans ou plus	107	58 %	42 %
10 à 19 ans	75	67 %	33 %
6 à 9 ans	28	68 %	32 %
3 à 5 ans	75	61 %	39 %
Moins de 2 ans	39	38 %	62 %
Nombre de livres publiés			
10 livres ou plus	74	78 %	22 %
5 à 9 livres	75	61 %	39 %
2 à 4 livres	110	56 %	44 %
1 livre	67	40 %	60 %

11.5 Revenus d'auteur en pourcentage des revenus personnels en fonction du statut d'auteur professionnel²

	Nombre de répondants	Auteur professionnel	Non ou ne sait pas
100 %	64	61 %	39 %
50 % à 99 %	23	100 %	0 %
25 % à 49 %	40	73 %	27 %
10 % à 24 %	74	63 %	37 %
5 % à 9 %	55	50 %	50 %
1 % à 4 %	70	41 %	59 %

11.6 Statut d'auteur professionnel en fonction des revenus d'auteur³

	Nombre de répondants	Auteur professionnel	Non ou ne sait pas
Tous les répondants	314	59 %	41 %
Moins de 5 000 \$	202	50 %	50 %
5 000 \$ à 9 999 \$	46	64 %	36 %
10 000 \$ à 19 999 \$	42	81 %	19 %
20 000 \$ et plus	24	88 %	12 %

11.7 Revenus d'auteur en fonction de l'autodétermination du statut d'auteur professionnel

	Auteur professionnel	Non ou ne sait pas
Nombre de répondants	193	133
Moins de 5 000 \$	54 %	79 %
5 000 \$ à 9 999 \$	16 %	13 %
10 000 \$ à 19 999 \$	18 %	6 %
20 000 \$ et plus	12 %	2 %

- 1 *Ibidem.*
- 2 *Ibidem.*
- 3 *Ibidem.*



11.8 Statut d'auteur professionnel¹ en fonction du domaine d'emploi²

Domaine d'emploi	Nombre de répondants	Auteur professionnel	Non ou ne sait pas
Enseignement universitaire	110	45 %	55 %
Journalisme	57	84 %	16 %
Secteur artistique ou culturel	46	72 %	28 %
Commerce	30	50 %	50 %
Sciences sociales	26	58 %	42 %
Autres	58	53 %	47 %

11.9 Statut d'auteur professionnel en fonction du statut professionnel

	Auteur professionnel	Non ou ne sait pas
Nombre de répondants	193	133
Employé ou pigiste	75 %	64 %
Retraité	5 %	4 %
Travailleur à domicile	3 %	1 %
Étudiant	15 %	30 %
Chômeur	1 %	1 %
Handicapé	1 %	0 %

12. MODALITÉS DES CONTRATS, PAIEMENTS ET RELATIONS AVEC LA MAISON D'ÉDITION

12.1 DÉTERMINATION DU MONTANT DE L'AVANCE EN FONCTION DE LA TAILLE DE LA MAISON D'ÉDITION

	Tous	Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	119	52	128
Avance établie par la maison d'édition	46 %	40 %	40 %	54 %
Avance négociée	46 %	57 %	53 %	36 %
Pourcentage des ventes prévues	4 %	3 %	0 %	6 %
Autres	4 %	0 %	7 %	4 %

12.2 MOMENT DU PAIEMENT DES AVANCES EN FONCTION DE LA TAILLE DE LA MAISON D'ÉDITION

	Tous	Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	119	52	128
Au moment de la signature du contrat	28 %	27 %	40 %	23 %
Au moment de la	7 %	7 %		6 %

• 1 *Ibidem.*

• 2 Nous avons demandé aux auteurs qui n'écrivent pas à temps plein de nous indiquer leur emploi. Nous avons reproduit les cinq principaux domaines. On trouvera à l'annexe D la liste complète des domaines suggérés aux auteurs.



remise du manuscrit			0 %	
Au moment de la publication	11 %	5 %	13 %	21 %
Tous les moments ci-dessus	42 %	47 %	40 %	38 %
À intervalles réguliers	3 %	4 %	0 %	4 %
Autres	9 %	10 %	7 %	8 %

12.3 POURCENTAGE DES DROITS D'AUTEUR POUR LES LIVRES DE POCHE ET LES LIVRES RELIÉS

Part accordée aux auteurs (en vertu du contrat)	Pourcentage des auteurs ayant reçu la part prévue au contrat	
	Livres de poche	Livres rigides
Nombre de répondants	124	89
60 %	3 %	0 %
50 %	9 %	3 %
40 %	1 %	0 %
30 %	2 %	1 %
20 %	13 %	8 %
10 %	35 %	59 %
Moins de 10 %	37 %	29 %

12.4 FRÉQUENCE DES VERSEMENTS ET GRILLE DE MAJORATION DES DROITS D'AUTEUR EN FONCTION DE LA TAILLE DE LA MAISON D'ÉDITION

	Tous	Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	119	52	128
Versement annuel	62 %	47 %	84 %	71 %
Versement semestriel	30 %	46 %	10 %	20 %
Variable ou peu fréquent	8 %	7 %	6 %	9 %
Pourcentage bénéficiant d'une disposition de paiements croissants	34 %	45 %	24 %	31 %

12.5 PAIEMENTS FORFAITAIRES POUR LES LIVRES ET LES ANTHOLOGIES EN FONCTION DE LA TAILLE DE LA MAISON D'ÉDITION

	Tous	Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	119	52	128
Livres				
Toujours	8 %	6 %	12 %	10 %
Souvent	2 %	1 %	5 %	1 %
Parfois	8 %	8 %	8 %	8 %



Rarement	8 %	9 %	6 %	7 %
Jamais	74 %	76 %	69 %	74 %
Anthologies				
Toujours	30 %	34 %	22 %	32 %
Souvent	7 %	11 %	7 %	4 %
Parfois	18 %	12 %	22 %	23 %
Rarement	9 %	11 %	10 %	7 %
Jamais	36 %	32 %	39 %	34 %

12.6 PART DES AUTEURS POUR LES ANTHOLOGIES, LES VOLUMES EN SÉRIE ET LES CLUBS DE LIVRES

Part accordée aux auteurs (en vertu du contrat)	Pourcentage des auteurs qui ont reçu la part prévue au contrat		
	Anthologies et extraits	Publication en série	Clubs de livres
Nombre de répondants	67	60	68
80 % et plus	3 %	23 %	1 %
70 %	5 %	11 %	2 %
60 %	9 %	8 %	4 %
50 %	61 %	39 %	52 %
40 %	0 %	0 %	2 %
30 %	5 %	3 %	4 %
20 %	2 %	0 %	2 %
10 %	10 %	15 %	21 %
Moins de 10 %	5 %	1 %	12 %

12.7 PART DES AUTEURS DANS LES OEUVRES TRADUITES ET PUBLIÉES À L'ÉTRANGER

Part accordée aux auteurs (en vertu de leur contrat)	Pourcentage des auteurs ayant reçu la part prévue au contrat		
	Publication à l'étranger	Œuvre traduite et publiée à l'étranger	Œuvre traduite et publiée au Canada
Nombre de répondants	73	56	53
80 % et plus	8 %	3 %	3 %
70 %	15 %	22 %	19 %
60 %	7 %	11 %	8 %
50 %	28 %	32 %	34 %
40 %	1 %	4 %	4 %
30 %	5 %	7 %	4 %
20 %	4 %	3 %	3 %
10 %	17 %	9 %	15 %
Moins de 10 %	15 %	9 %	10 %

12.8 DÉLAIS DU PAIEMENT DES DROITS D'AUTEUR APRÈS LA VENTE DES DROITS DÉRIVÉS EN FONCTION DE LA TAILLE DE LA MAISON D'ÉDITION

	Tous répondants	Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
--	-----------------	----------------------	---------------------------	---------------------



Nombre de répondants	299	119	52	128
30 jours ou moins	5 %	4 %	4 %	5 %
De 30 à 60 jours	2 %	7 %	0 %	1 %
De 60 à 90 jours	5 %	3 %	8 %	6 %
De 90 jours à 6 mois	6 %	12 %	5 %	
Avec le paiement suivant des droits d'auteur	26 %	31 %	26 %	23 %
Autre	5 %	4 %	3 %	9 %
Aucune redevance payée	51 %	39 %	54 %	56 %

12.9 SATISFACTION DES AUTEURS ENVERS LEUR AGENT LITTÉRAIRE EN FONCTION DE LA TAILLE DE LA MAISON D'ÉDITION ET DU GROUPE LINGUISTIQUE DES AUTEURS

	Tous	Anglophones	Francophones	Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	87	68	4	54	15	20
Très satisfaits	45 %	43 %	s.o.	47 %	45 %	30 %
Assez satisfaits	35 %	35 %	s.o.	42 %	45 %	19 %
Plutôt insatisfaits	10 %	11 %	s.o.	7 %	10 %	13 %
Très insatisfaits	10 %	11 %	s.o.	4 %	0 %	38 %

12.10 AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DU RECOURS À UN AGENT LITTÉRAIRE

Avantages d'un agent		Inconvénients d'un agent	
Nombre de répondants	212	Nombre de répondants	189
Facilité à trouver un éditeur	54 %	Divergence des intérêts de l'agent et de l'auteur	60 %
Meilleure négociation des contrats	50 %	Commission de l'agent	44 %
Avances plus élevées	34 %	Réticences des maisons d'édition par rapport aux agents littéraires	22 %
Taux de droits d'auteur plus élevé	33 %	Négociations plus longues	10 %
Paiements rapides des droits d'auteur	21 %	Aucun	3 %
Autres	4 %	Autres	3 %

12.11 SATISFACTION DES AUTEURS ENVERS LEUR MAISON D'ÉDITION ACTUELLE EN FONCTION DE SA TAILLE ET DU GROUPE LINGUISTIQUE DES AUTEURS

	Tous	Anglophones	Francophones	Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	201	92	119	52	128
Très satisfaits	33 %	36 %	25 %	32 %	30 %	35 %



Assez satisfaits	42 %	36 %	54 %	44 %	46 %	38 %
Plutôt insatisfaits	16 %	18 %	14 %	16 %	20 %	18 %
Très insatisfaits	9 %	10 %	7 %	8 %	4 %	9 %

12.12 DÉROULEMENT DES NÉGOCIATIONS AVEC LA MAISON D'ÉDITION EN FONCTION DE SA TAILLE ET DU GROUPE LINGUISTIQUE DES AUTEURS

	Tous	Anglophones	Francophones	Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	266	163	93	94	48	124
Pourcentage des auteurs qui négocient directement avec leur éditeur	89 %	84 %	99 %	79 %	92 %	97 %
Négociations équitables et rapides	28 %	29 %	29 %	28 %	27 %	30 %
Négociations relativement équitables et rapides	51 %	51 %	49 %	54 %	46 %	51 %
Négociations relativement longues et difficiles	11 %	17 %	1 %	13 %	18 %	8 %
Négociations très longues et difficiles	10 %	5 %	20 %	5 %	9 %	11 %

12.13 FRÉQUENCE DES RETARDS DES PAIEMENTS EN FONCTION DE LA TAILLE DES MAISONS D'ÉDITION

	Tous	Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	119	52	128
Toujours	7 %	4 %	9 %	6 %
Souvent	14 %	17 %	9 %	14 %
Parfois	26 %	28 %	22 %	26 %
Rarement	14 %	16 %	7 %	16 %
Jamais	39 %	35 %	53 %	38 %

12.14 CHANGEMENTS RÉCENTS PERÇUS PAR LES AUTEURS EN FONCTION DE LA TAILLE DES MAISONS D'ÉDITION

	Tous	Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	119	52	128
Redevances de droits d'auteur				
Augmentation	13 %	17 %	5 %	14 %



Aucun changement	47 %	56 %	40 %	42 %
Diminution	14 %	10 %	17 %	13 %
Sans objet	26 %	17 %	38 %	31 %
Avances				
Augmentation	8 %	15 %	7 %	2 %
Aucun changement	30 %	37 %	22 %	27 %
Diminution	8 %	10 %	2 %	9 %
Sans objet	54 %	38 %	69 %	62 %
Tirage initial				
Augmentation	7 %	6 %	5 %	8 %
Aucun changement	38 %	45 %	38 %	35 %
Diminution	10 %	16 %	2 %	7 %
Sans objet	45 %	33 %	55 %	50 %

12.15 INCIDENCE DE LA FAILLITE DES MAISONS D'ÉDITION SUR LES AUTEURS EN FONCTION DE LA TAILLE DES MAISONS D'ÉDITION

	Tous	Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	119	52	128
Faible ou nulle	45 %	47 %	60 %	37 %
Modérée	15 %	20 %	8 %	14 %
Importante	11 %	11 %	15 %	9 %
Très importante	11 %	12 %	4 %	14 %
Ne sait pas	18 %	10 %	13 %	26 %

12.16 INCIDENCE DES NOUVELLES TENDANCES DE LA VENTE AU DÉTAIL SUR LES AUTEURS EN FONCTION DE LA TAILLE DE LA MAISON D'ÉDITION

Taille des maisons d'édition (en revenus annuels)	Tous	Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	119	52	128
Faible ou nulle	30 %	30 %	39 %	23 %
Modérée	19 %	19 %	22 %	18 %
Importante	12 %	15 %	11 %	11 %
Très importante	12 %	12 %	8 %	14 %
Ne sait pas	27 %	24 %	20 %	34 %

12.17 INCIDENCE DES FLUCTUATIONS DES REVENUS D'AUTEUR EN FONCTION DE LA TAILLE DES MAISONS D'ÉDITION

Taille des maisons d'édition (en revenus annuels)	Tous	Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	119	52	128
Incidence des fluctuations sur les revenus d'auteur				
Extrêmement importante	15 %	17 %	10 %	14 %



Très importante	7 %	7 %	4 %	9 %
Importante	13 %	15 %	20 %	8 %
Modérée	24 %	28 %	16 %	25 %
Faible ou nulle	42 %	33 %	49 %	44 %
Incidence des fluctuations sur les fonds de roulement				
Considérable	13 %	21 %	4 %	10 %
Modérée	15 %	16 %	19 %	10 %
Faible	37 %	34 %	35 %	42 %
Nulle	36 %	29 %	42 %	38 %

13. REVENUS DES AUTEURS

13.1 REVENUS PERSONNELS DES AUTEURS, TOUTES SOURCES CONFONDUES, EN FONCTION DU GROUPE LINGUISTIQUE, DU SEXE ET DE L'ÂGE¹

	Nombre de répondants	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ à 29 999 \$	30 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ à 74 999 \$	75 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 149 999 \$	150 000 \$ et plus
Tous les répondants	297	34 %	11 %	9 %	8 %	7 %	17 %	5 %	6 %	3 %
Selon le groupe linguistique										
Anglophones	170	31 %	13 %	10 %	7 %	5 %	16 %	5 %	9 %	4 %
Francophones	86	40 %	8 %	8 %	9 %	11 %	19 %	4 %	0 %	1 %
Selon le sexe										
Hommes	181	25 %	7 %	9 %	9 %	7 %	22 %	7 %	9 %	5 %
Femmes	115	48 %	17 %	9 %	6 %	7 %	9 %	1 %	3 %	0 %
Selon l'âge										
35 ans et moins	20	60 %	15 %	5 %	10 %	5 %	5 %	0 %	0 %	0 %
35 à 44 ans	57	45 %	10 %	10 %	9 %	13 %	11 %	0 %	0 %	2 %
45 à 54 ans	72	33 %	8 %	11 %	6 %	4 %	20 %	9 %	6 %	3 %
55 à 64 ans	85	28 %	13 %	11 %	3 %	5 %	19 %	4 %	12 %	5 %
65 ans et plus	63	23 %	13 %	6 %	15 %	8 %	21 %	6 %	6 %	2 %

13.2 REVENUS DU MÉNAGE DES AUTEURS EN FONCTION DU GROUPE LINGUISTIQUE, DU SEXE ET DE L'ÂGE²

	Nombre de répondants	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ à 29 999 \$	30 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ à 74 999 \$	75 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 149 999 \$	150 000 \$ et plus
Tous les répondants	297	13 %	7 %	8 %	11 %	8 %	20 %	15 %	10 %	8 %
Selon le groupe linguistique										
Anglophones	203	10 %	6 %	9 %	10 %	5 %	21 %	16 %	11 %	12 %

- 1 Les données s'additionnent à l'horizontale.
- 2 Ibidem.



Francophones	94	20 %	8 %	6 %	12 %	13 %	17 %	14 %	9 %	1 %
Selon le sexe										
Hommes	148	9 %	6 %	10 %	10 %	8 %	15 %	18 %	12 %	12 %
Femmes	107	19 %	9 %	7 %	11 %	7 %	25 %	11 %	8 %	3 %
Selon l'âge										
35 ans et moins	20	25 %	0 %	25 %	30 %	10 %	0 %	10 %	0 %	0 %
35 à 44 ans	47	19 %	7 %	5 %	9 %	7 %	26 %	16 %	11 %	0 %
45 à 54 ans	66	13 %	6 %	5 %	10 %	7 %	19 %	19 %	8 %	13 %
55 à 64 ans	75	11 %	8 %	6 %	7 %	7 %	15 %	15 %	14 %	17 %
65 ans et plus	48	8 %	10 %	12 %	10 %	10 %	23 %	13 %	11 %	3 %

13.3 POURCENTAGE DES REVENUS D'AUTEUR DANS LES REVENUS PERSONNELS ET DU MÉNAGE

Pourcentage	Revenus d'auteur		
	Moins de 5 000 \$	5 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ et plus
Nombre de répondants	202	88	41
Revenus personnels totaux			
100 %	20 %	23 %	16 %
80 % à 99 %	0 %	0 %	0 %
65 % à 79 %	0 %	0 %	0 %
50 % à 64 %	0 %	6 %	67 %
25 % à 49 %	0 %	38 %	17 %
10 % à 24 %	24 %	27 %	0 %
5 % à 9 %	23 %	6 %	0 %
1 % à 4 %	33 %	0 %	0 %
Revenus du ménage totaux			
100 %	7 %	8 %	13 %
80 % à 99 %	0 %	0 %	0 %
65 % à 79 %	0 %	0 %	0 %
50 % à 64 %	0 %	2 %	33 %
25 % à 49 %	0 %	22 %	29 %
10 % à 24 %	10 %	46 %	25 %
5 % à 9 %	59 %	17 %	0 %
1 % à 4 %	24 %	5 %	0 %

13.4 REVENUS D'AUTEUR EN FONCTION DU GROUPE LINGUISTIQUE, DU SEXE ET DE L'ÂGE¹

	Nombre de répondants	Moins de 5 000 \$	5 000 \$ à 9 999 \$	10 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ et plus
Tous les répondants	314	64 %	15 %	13 %	8 %
Selon le groupe linguistique					
Anglophones	216	61 %	15 %	15 %	9 %
Francophones	98	71 %	15 %	10 %	4 %
Selon le sexe					
Hommes	186	66 %	14 %	11 %	9 %

• 1 Ibidem.



Femmes	127	61 %	16 %	17 %	6 %
Selon l'âge					
35 ans et moins	21	56 %	10 %	24 %	10 %
35 à 44 ans	53	64 %	19 %	9 %	8 %
45 à 54 ans	79	56 %	16 %	22 %	6 %
55 à 64 ans	89	65 %	12 %	15 %	8 %
65 ans et plus	72	75 %	14 %	3 %	8 %

13.5 REVENUS D'AUTEUR EN FONCTION DE LA TAILLE DE LA MAISON D'ÉDITION

	Tous	Taille de la maison d'édition		
		Plus de 1 000 000 \$	250 000 \$ à 1 000 000 \$	Moins de 250 000 \$
Nombre de répondants	299	119	52	128
Moins de 5 000 \$	64 %	52 %	77 %	72 %
5 000 \$ à 9 999 \$	15 %	13 %	12 %	14 %
10 000 \$ à 19 999 \$	13 %	23 %	8 %	9 %
20 000 \$ et plus	8 %	12 %	3 %	5 %

13.6 Profession et revenus d'auteur

	Moins de 5 000 \$	5 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ et plus
Nombre de répondants	202	88	41
Enseignement universitaire	37 %	30 %	26 %
Journalisme	16 %	17 %	35 %
Autre profession dans le secteur des arts et de la culture	14 %	20 %	4 %
Autre profession du secteur des sciences sociales	8 %	6 %	4 %
Commerce	7 %	16 %	9 %
Autres	18 %	11 %	22 %

13.7 STATUT DE L'EMPLOI EN FONCTION DU GROUPE LINGUISTIQUE, DU SEXE ET DE L'ÂGE¹

	Nombre de répondants	Employé ou indépendant	Travail à domicile	Étudiant	Retraité	Chômeur	Handicapé
Tous les répondants	331	62 %	6 %	2 %	28 %	1 %	1 %
Selon le groupe linguistique							
Anglophones	220	69 %	6 %	2 %	21 %	1 %	1 %

• 1 *Ibidem.*



Francophones	100	72 %	1 %	2 %	24 %	1 %	0 %
Selon le sexe							
Hommes	193	67 %	3 %	1 %	27 %	2 %	0 %
Femmes	129	51 %	12 %	5 %	30 %	0 %	2 %
Selon l'âge							
35 ans et moins	22	75 %	17 %	0 %	0 %	8 %	0 %
35 à 44 ans	57	77 %	14 %	2 %	3 %	2 %	2 %
45 à 54 ans	80	70 %	1 %	4 %	25 %	0 %	0 %
55 à 64 ans	91	46 %	3 %	0 %	51 %	0 %	0 %
65 ans et plus	73	62 %	6 %	2 %	28 %	1 %	1 %

13.8 Temps consacré à l'écriture en fonction des revenus d'auteur

	Moins de 5 000 \$	5 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ et plus
Nombre de répondants	202	88	41
Emploi à temps plein comme auteur (y compris les activités connexes)	20 %	37 %	48 %
Emploi à temps partiel comme auteur (y compris les activités connexes)	31 %	19 %	27 %
Autres emplois à temps plein ¹ et emplois à temps partiel comme auteur	31 %	18 %	15 %
Emploi à temps partiel comme auteur et autre emploi à temps partiel	15 %	15 %	8 %
Emploi à temps plein comme auteur et autre emploi à temps partiel	3 %	11 %	2 %

13.9 EXPÉRIENCE D'AUTEUR EN FONCTION DES REVENUS D'AUTEUR

	Moins de 5 000 \$	5 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ et plus
Nombre de répondants	202	88	41
Années écoulées depuis la publication du premier ouvrage			
20 ans et plus	33 %	35 %	34 %
10 à 19 ans	19 %	25 %	37 %
6 à 9 ans	8 %	10 %	10 %
3 à 5 ans	26 %	22 %	12 %
2 ans ou moins	14 %	8 %	7 %
Année de parution du plus récent ouvrage			
1998 ou plus tôt	17 %	7 %	2 %
1999 à 2001	47 %	34 %	22 %
2002 à 2003	36 %	59 %	76 %

13.10 SOURCE DES SUBVENTIONS²

	Tous	Anglophones	Francophones
Nombre de répondants	235	204	29

- 1 L'expression « autre emploi » désigne tout autre emploi non relié à l'écriture ou aux activités connexes.
- 2 Les pourcentages dépassent 100 % en raison de réponses multiples de la part des auteurs.



Conseil des Arts du Canada	22 %	19 %	48 %
Autre organisme fédéral	3 %	3 %	0 %
Gouvernement provincial ou municipal	24 %	6 %	38 %
Gouvernement ou organisme autochtone	1 %	1 %	3 %
Organisme artistique provincial ou local	56 %	64 %	3 %
Université	4 %	4 %	0 %
Conseil de recherches en sciences humaines	2 %	2 %	0 %
Autres	5 %	1 %	0 %

13.11 TYPES DE SUBVENTION EN FONCTION DU GROUPE LINGUISTIQUE, DU SEXE ET DE L'ÂGE¹

	Nombre de répondants	Aucune	Pour un ouvrage précis	Pour plus d'un ouvrage	Pour la promotion et la mise en marché	Pour les déplacements	Subvention de source privée
Tous les répondants	213	69 %	15 %	8 %	2 %	5 %	1 %
Selon le groupe linguistique							
Anglophones	208	67 %	17 %	9 %	2 %	5 %	0 %
Francophones	99	76 %	13 %	6 %	1 %	4 %	0 %
Selon le sexe							
Hommes	186	73 %	12 %	7 %	2 %	5 %	1 %
Femmes	120	63 %	20 %	10 %	2 %	3 %	2 %
Selon l'âge							
35 ans et moins	20	35 %	30 %	20 %	0 %	10 %	5 %
35 à 44 ans	55	52 %	24 %	13 %	2 %	9 %	0 %
45 à 54 ans	76	70 %	13 %	11 %	3 %	3 %	0 %
55 à 64 ans	88	83 %	11 %	2 %	0 %	2 %	1 %
65 ans et plus	68	76 %	10 %	6 %	3 %	4 %	1 %

13.12 COMPOSITION DES REVENUS D'AUTEUR²

	Nombre de répondants	Droits d'auteur	Subventions	Honoraires	Prix	Forfait	Droits de reproduction	Droits dérivés	Jury littéraire	Droits du prêt public
Nombre de répondants	331									
100 %		6 %	5 %							
75 % à 99 %		24 %	3 %			4 %	4 %			
50 % à 74 %		17 %	9 %	1 %	3 %	3 %	7 %			1 %

• 1 Les données des tableaux s'additionnent à l'horizontale.

• 2 Les répondants n'ont pas tous répondu à toutes les parties de la question d'où proviennent ces données. Il est donc impossible de distinguer ceux qui n'ont pas de revenus de ces diverses sources de ceux qui n'ont pas répondu à la question.



25 % à 49 %		17 %	18 %	8 %	5 %	4 %	4 %	2 %		2 %
1 % à 25 %		19 %	53 %	30 %	28 %	15 %	7 %	9 %	11 %	7 %
Aucun revenu ou aucune réponse		17 %	12 %	61 %	64 %	74 %	78 %	89 %	89 %	90 %

14. AMÉLIORATION DES REVENUS D'AUTEUR

14.1 MESURES PRIVILÉGIÉES POUR AMÉLIORER LES REVENUS D'AUTEUR SELON LE SEXE ET L'ÂGE¹

	Tous	Sexe		Tranches d'âge				
		Hommes	Femmes	35 ans et moins	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Nombre de répondants	331	181	126	22	55	77	84	6
Créer plus de programmes d'auteur attiré	44 %	43 %	44 %	50 %	44 %	34 %	52 %	42 %
Accorder une exonération fiscale aux revenus d'écriture	43 %	46 %	42 %	50 %	46 %	44 %	44 %	44 %
Accroître les redevances du droit de prêt public	41 %	43 %	37 %	23 %	36 %	35 %	54 %	38 %
Obtenir plus de couverture dans les médias	34 %	34 %	33 %	45 %	27 %	36 %	36 %	30 %
Augmenter le nombre et le montant des subventions accordées aux auteurs	32 %	29 %	34 %	59 %	42 %	23 %	37 %	15 %
Obtenir le statut de créancier garanti en cas de faillite d'une maison d'édition	29 %	30 %	30 %	36 %	33 %	30 %	31 %	26 %
Créer un contrat type d'édition	28 %	30 %	25 %	23 %	24 %	29 %	32 %	28 %
Accorder une	25 %	28 %	23 %	50 %	44 %	17 %	18 %	23 %

• 1 La somme des pourcentages dépasse 100 % en raison des réponses multiples.



exonération fiscale aux subventions affectées aux frais de subsistance								
Accorder des sommes plus importantes aux activités de promotion des maisons d'édition	25 %	22 %	30 %	14 %	18 %	29 %	33 %	25 %
Étaler le revenu sur plusieurs années	22 %	19 %	18 %	18 %	29 %	12 %	21 %	28 %
Accroître les taux de droits d'auteur	18 %	19 %	18 %	0 %	16 %	21 %	26 %	15 %
Accroître les droits d'auteur des publications électroniques	18 %	19 %	16 %	9 %	16 %	18 %	20 %	19 %
Unir les efforts de lobbying	12 %	11 %	15 %	9 %	15 %	12 %	6 %	22 %
Offrir des ateliers aux auteurs sur le droit d'auteur et les contrats d'édition	7 %	6 %	10 %	0 %	11 %	7 %	5 %	12 %
Établir un prix fixe pour les livres	6 %	6 %	6 %	0 %	4 %	7 %	11 %	4 %
Encourager le secteur privé à parrainer des écrivains	5 %	4 %	5 %	5 %	2 %	5 %	7 %	3 %
Autres	7 %	4 %	9 %	6 %	8 %	4 %	6 %	6 %

14.2 MESURES POUR AMÉLIORER LES REVENUS D'AUTEUR EN FONCTION DE LA TAILLE DE LA MAISON D'ÉDITION ET DES REVENUS D'AUTEUR¹

	Taille de la maison d'édition			Revenus d'auteur			
	Tous	Plus de	250 000 \$ à	Moins de	Moins de	5 000 \$ à	Plus de
							20 000

• 1 *Ibidem.*



		1 000 000	1 000 000 \$	250 000 \$	5 000 \$	20 000 \$	\$
Nombre de répondants	331	119	52	128	202	88	41
Créer des programmes d'auteur attiré	44 %	38 %	39 %	48 %	41 %	50 %	38 %
Accorder une exonération fiscale aux revenus d'écriture	43 %	42 %	21 %	50 %	44 %	45 %	42 %
Accroître les redevances du droit de prêt public	41 %	49 %	31 %	34 %	35 %	45 %	58 %
Obtenir plus de couverture dans les médias	34 %	22 %	37 %	46 %	35 %	30 %	29 %
Augmenter le nombre et le montant des subventions accordées aux auteurs	32 %	35 %	26 %	28 %	28 %	36 %	29 %
Obtenir le statut de créancier garanti en cas de faillite d'une maison d'édition	29 %	25 %	47 %	31 %	33 %	25 %	29 %
Créer un contrat type d'édition	28 %	28 %	39 %	23 %	33 %	19 %	25 %
Accorder une exonération fiscale aux subventions affectées aux frais de subsistance	25 %	20 %	24 %	31 %	24 %	29 %	25 %
Accorder des sommes plus importantes aux activités de promotion des maisons d'édition	25 %	29 %	20 %	25 %	24 %	25 %	25 %
Étaler le revenu sur plusieurs années	22 %	27 %	14 %	18 %	19 %	26 %	33 %
Accroître les taux de droits d'auteur	18 %	23 %	8 %	21 %	15 %	25 %	17 %
Accroître les taux de droits d'auteur des publications électroniques	18 %	21 %	18 %	18 %	20 %	13 %	29 %
Unir les efforts de lobbying	12 %	16 %	8 %	13 %	14 %	8 %	17 %
Offrir des ateliers aux auteurs	7 %	6 %	8 %	8 %	8 %	7 %	4 %
Établir un prix fixe pour les livres	6 %	8 %	2 %	7 %	3 %	11 %	4 %



Encourager le secteur privé à parrainer des écrivains	5 %	4 %	8 %	4 %	5 %	5 %	0 %
Autres	7 %	3 %	8 %	9 %	7 %	4 %	8 %



ANNEXE C : BIBLIOGRAPHIE

- Canada, Conseil des Arts du Canada, *Les artistes au sein de la population active*, Ottawa, juillet 1999.
- Canada, *Le défi du changement : Étude de l'industrie canadienne du livre*, Comité permanent du patrimoine canadien, Ottawa, juin 2000.
- The Writers' Union of Canada, *Creators' Impact upon the Financial Fabric of this Country*, mémoire présenté au Comité permanent des finances en préparation du budget fédéral, septembre 2003.
- DeGros Marsh Consulting, *Survey of GDS Publishers*, Association of Canadian Publishers, Ottawa, avril 2002.
- DeGros Marsh Consulting, *Supply Chain Survey*, Association of Canadian Publishers, Ottawa, 2001 et 2002.
- Canada, ministère du Patrimoine canadien et Conseil des Arts du Canada, *Le créateur et la propriété intellectuelle à l'ère de la mondialisation et des nouvelles technologies*, Conseil des Arts du Canada, Ottawa.
- Evans and Company, *The Canadian Childrens' Book Industry*, Association of Canadian Publishers, Ottawa, 2001.
- Evans and Company, *A Report of the Canadian Book Industry*, Association of Canadian Publishers, Ottawa, 2001.
- Haycock, Ken, *Crisis in Canada's Libraries and Schools: The Case for Reform and Re-Investment*, Association of Canadian Publishers, Ottawa, juin 2003.
- Labossiere, Robert, *Les nouveaux médias et le droit d'auteur sur les œuvres diffusées par voie électronique : Évolution des pratiques commerciales relatives au droit d'auteur et incidence sur les organismes et les programmes de soutien des arts*, Conseil des Arts du Canada, Ottawa.
- Roy, André, « Le droit de prêt public et l'impôt », *L'unique*, vol. 4, n° 1, avril 2002.
- Vonarburg, Élisabeth, « Écrire : un hobby », *L'unique*, vol. 3, n° 4, décembre 2001.
- WME Consulting Associates, *L'incidence des subventions du Conseil des Arts sur la carrière des artistes individuels*, Canada, Ottawa, 2000.

De plus, deux sondages sur les auteurs, réalisés respectivement en 1999 et 2002, ont servi à la préparation du sondage et à la comparaison des données :

The Writers' Union of Canada et Quill & Quire, *Survey of author income and work habits*, Toronto, printemps 1999.

Allaire, Benoît, « Écrire ne fait pas vivre : Enquête auprès des écrivaines et des écrivains du Québec », *Statistiques en bref*, vol. 1, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Québec, avril 2003.

Ce sondage a été entrepris à l'automne 2002 par l'Observatoire de la culture et des communications qui relève de l'Institut de la statistique du Québec, à la demande de la Bibliothèque nationale du Québec. Il visait à recueillir des données objectives sur la situation des auteurs individuels et en groupe. Les résultats préliminaires de ce sondage ont été publiés par l'Observatoire à l'été 2003.



ANNEXE D : SONDAGE

SONDAGE SUR LES REVENUS DES ÉCRIVAINS AUTEURS

Nous vous remercions d'avance de votre participation à cet important sondage effectué au nom du ministère du Patrimoine canadien et du Conseil des Arts du Canada. Comme vous devrez fournir des renseignements relativement à vos contrats d'édition, nous vous suggérons de vous référer à votre contrat le plus récent au moment de remplir ce questionnaire. Pour certaines questions, il n'y a qu'une réponse à choisir ou « cliquer ». Si vous estimez que plusieurs réponses s'appliquent, veuillez choisir la réponse qui s'applique le plus souvent. Pour d'autres questions, vous avez le choix de « cocher toutes les réponses applicables ». Autant que possible, répondez à toutes les questions; si vous n'avez pas les renseignements exacts dans certains cas, une réponse approximative suffira. Veuillez noter qu'il est possible de retourner aux questions précédentes pour faire des changements, au besoin. Lorsque vous aurez terminé le questionnaire, cliquez sur « soumettre » à la fin du questionnaire.

Pour les fins du présent questionnaire, les termes « écrivain » et « écriture » s'appliquent également aux traducteurs, aux illustrateurs et aux photographes, ainsi qu'à leurs œuvres qui représentent une partie importante d'un ouvrage publié, à moins qu'on le précise autrement. Le terme « livre » s'applique aux livres grand public disponibles principalement auprès des librairies et des bibliothèques.

Toutes les réponses au sondage sont anonymes et elles demeureront strictement confidentielles. Les résultats ne seront présentés que sous forme agrégée.

Note : Dans ce questionnaire, l'emploi du masculin ne vise qu'à alléger le texte.

SECTION I : PROFIL

1. Êtes-vous principalement :

- Écrivain
- Illustrateur ou photographe
- Traducteur
- Autre (veuillez préciser) : _____

2. Dans quels genres littéraires avez-vous publié au moins un livre?

<u>Genre principal</u> (Veuillez cocher un seul genre.)	<u>Autres</u> (Veuillez cocher tous les genres applicables.)	
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Essais et études
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Romans et nouvelles
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Anthologies
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Poésie
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Théâtre
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Bande dessinée
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Littérature jeunesse (texte)
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Littérature jeunesse (illustrations)
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Autre : _____
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Aucun autre genre

3. a) Dans quelles langues écrivez-vous, vers quelles langues traduisez-vous ou dans quelles langues sont les livres pour lesquels vous fournissez des illustrations? (Veuillez cocher toutes les réponses applicables.)

- Français [NOTE: second on English survey]



- Anglais
- Langue autochtone
- Autre (veuillez préciser) : _____

b) Vos livres ont-ils été traduits? Oui Non

4. a) En quelle année votre premier livre a-t-il été publié? _____
- b) En quelle année votre dernier livre a-t-il été publié? _____
- c) Nombre de livres publiés : _____
- d) Nombre de textes faisant partie d'anthologies : _____
- e) Nombre de livres toujours disponibles : _____
- f) Préparez-vous ou écrivez-vous un nouveau livre? Oui Non

5. **En moyenne**, combien d'heures par semaine consacrez-vous aux activités suivantes?

	ÉCRITURE DE LIVRES	Autres activités reliés à l'écriture (lectures publiques, cours de création littéraire, etc.)	Autre travail rémunéré (non relié à l'écriture)
Plus de 40 heures par semaine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De 31 à 40 heures par semaine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De 21 à 30 heures par semaine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De 11 à 20 heures par semaine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De 5 à 10 heures par semaine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Moins de 5 heures par semaine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aucune	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6. a) Vous considérez-vous comme un « créateur professionnel »?
 Oui Non Ne sais pas
- b) Effectuez-vous vos activités d'écriture dans le cadre de votre propre entreprise constituée en société? Oui Non

SECTION II : CONTRATS D'ÉDITION ET RAPPORT AVEC LES MAISONS D'ÉDITION

7. Avec quelle maison d'édition canadienne avez-vous publié votre dernier livre?

8. a) Dans le cas de votre dernier livre, quels droits d'auteur avez-vous négociés en terme de pourcentage des redevances? _____%
- b) S'agit-il de droits d'auteur partagés, par exemple avec un écrivain, un autre écrivain, un illustrateur ou un photographe? Oui Non
- c) Votre dernier contrat d'édition comporte-t-il une échelle progressive de droits d'auteur?
 Oui Non
9. À quelle fréquence recevez-vous vos relevés ou versements de droits d'auteur?
 Une fois par an
 Deux fois par an
 Autre (veuillez préciser) : _____
10. a) Recevez-vous une avance sur vos droits d'auteur?
 Toujours



- Souvent
- Parfois
- Rarement
- Jamais (→ veuillez passer à la question 11)

b) Si vous recevez une avance sur vos droits d'auteur, comment est-elle établie?

- Établie par la maison d'édition
- Négociée avec la maison d'édition
- Pourcentage des ventes prévues
- Autre (veuillez préciser) : _____

c) Si vous recevez une avance sur vos droits d'auteur, quand est-elle versée? (Veuillez cocher toutes les réponses applicables.)

- À la signature du contrat
- Lors de la soumission du manuscrit
- Lors de la sortie du livre
- À chacune des trois étapes ci-dessus
- À intervalles réguliers au cours d'une période prédéterminée
- Autre (veuillez préciser) : _____

11. Recevez-vous un montant fixe, au lieu d'un pourcentage des ventes?

- | <u>Livres</u> | <u>Anthologies</u> |
|--------------------------------|--------------------------------|
| <input type="radio"/> Toujours | <input type="radio"/> Toujours |
| <input type="radio"/> Souvent | <input type="radio"/> Souvent |
| <input type="radio"/> Parfois | <input type="radio"/> Parfois |
| <input type="radio"/> Rarement | <input type="radio"/> Rarement |
| <input type="radio"/> Jamais | <input type="radio"/> Jamais |

12. Dans le cas de votre dernier livre, veuillez indiquer votre partage approximatif des droits ci-dessous. **(Veuillez ne pas répondre si les droits ne sont pas inclus dans votre contrat d'édition ou si vous n'êtes pas certain de les avoir.)**

	<u>Votre pourcentage</u>
Couverture rigide au Canada – langue originale	_____ %
Format de poche au Canada – langue originale	_____ %
Prépublication (édition échelonnée) – langue originale	_____ %
Anthologies, abrégés ou extraits – langue originale	_____ %
Ventes aux clubs du livre au Canada – langue originale	_____ %
Édition à l'étranger – langue originale	_____ %
Traduction au Canada	_____ %
Traduction à l'étranger	_____ %
Adaptation cinématographique (cinéma, télévision)	_____ %
Adaptation radiophonique ou théâtrale	_____ %
Enregistrement sonore	_____ %
Édition électronique	_____ %
Édition multimédia	_____ %
Autre (veuillez préciser) : _____	_____ %
Autre (veuillez préciser) : _____	_____ %

13. Quel délai est généralement requis avant le versement de vos droits dérivés?

- Dans les 30 jours suivant la vente
- Dans les 60 jours suivant la vente
- Dans les 90 jours suivant la vente
- Dans les six mois suivant la vente



- Lors du prochain versement de droits d'auteur
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Je ne perçois pas de droits dérivés

14. Des maisons d'édition vous ont-elles versé vos droits d'auteur ou vos droits dérivés en retard?

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Rarement
- Jamais

15. Au cours des trois dernières années, indiquez s'il y a eu augmentation, stabilité ou diminution par rapport aux points suivants :

	<u>Droits d'auteurs et droits dérivés</u>	<u>Réserves ou retenues destinées à couvrir les retours de livres</u>	<u>Tirage initial</u>
Augmentation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Stabilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diminution	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ne s'applique pas	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

16. Comment se déroulent généralement les négociations contractuelles avec les maisons d'édition?

- Mon agent littéraire se charge des négociations
- Très équitables et rapides
- Relativement équitables et rapides
- Relativement difficiles et longues
- Très difficiles et longues

17. a) Êtes-vous représenté par un agent littéraire?

- Oui
- Non, car je ne désire pas être représenté par un agent
- Non, c'est inutile pour moi d'avoir un agent littéraire
- Non, car je n'ai pas trouvé d'agent littéraire

b) Quels sont les avantages d'être représenté par un agent littéraire? (Veuillez cocher toutes les réponses applicables.)

- Il est plus facile de trouver une maison d'édition
- Les droits d'auteurs sont plus élevés
- Les avances sont plus élevées
- Les paiements sont versés plus rapidement
- Les négociations contractuelles sont plus faciles
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Aucun avantage

c) Quels sont les désavantages d'être représenté par un agent littéraire? (Veuillez cocher toutes les réponses applicables.)

- Les négociations contractuelles sont plus longues
- Il faut verser une commission à l'agent littéraire
- Certaines maisons d'édition n'aiment pas travailler avec des agents
- Il est difficile de distinguer mes intérêts et ceux de l'agent littéraire
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Aucun désavantage

18. Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis de votre maison d'édition actuelle et de votre agent littéraire?

Maison d'édition Agent littéraire



Très satisfait	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Satisfait	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Insatisfait	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Très insatisfait	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je n'ai pas d'agent littéraire		<input type="radio"/>

19. Lesquels des points suivants auraient, selon vous, un impact positif sur le revenu des écrivains?
(Veuillez en choisir jusqu'à cinq.)

- Accorder des sommes plus importantes aux maisons d'édition à des fins de promotion et de publicité [NOTE: 14 in English survey]
- Accorder une exonération fiscale aux revenus d'écriture [16]
- Accorder une exonération fiscale aux subventions affectées aux frais de subsistance [13]
- Accroître la protection du droit d'auteur dans le cas des publications électroniques [6]
- Accroître les droits de prêt public [8]
- Accroître les taux de COPIBEC et de Access Copyright [9]
- Augmenter le nombre et le montant des bourses accordées aux écrivains [10]
- Créer plus de programmes d'écrivain en résidence [12]
- Créer un contrat type d'édition [4]
- Élaborer un programme pour encourager les entreprises du secteur privé à parrainer les écrivains débutants ou de carrière [3]
- Établir un prix fixe pour les livres [5]
- Étaler le revenu provenant de l'écriture sur plusieurs années à des fins fiscale [7]
- Obtenir le statut de créancier garanti pour les écrivains en cas de faillite d'une maison d'édition [1]
- Obtenir plus de couverture médiatique et de critiques dans les journaux, les magazines, à la radio et à la télévision [11]
- Offrir des ateliers aux écrivains sur le droit d'auteur et tous les aspects de la négociation et des contrats d'édition [15]
- Unir les efforts de lobbying des divers regroupements d'écrivains [2]
- Autre (veuillez préciser) : _____

SECTION III : REVENUS

20. Au cours des **trois dernières années**, quel a été votre **revenu brut moyen annuel** par rapport à l'édition de **livres** et votre contribution à des **anthologies**? (Faites la somme de votre revenu pour 2000, 2001 et 2002 et divisez-la par 3. Incluez tous les revenus connexes, tels que les avances, les droits d'auteurs, les droits dérivés, les montants fixes, les droits de prêt public, les versements de COPIBEC/Access Copyright, les bourses de création littéraire, les prix littéraires, les cachets pour les lectures publiques et les honoraires de participation à des jurys littéraires.)

- Moins de 5 000 \$
- De 5 000 \$ à 9 999 \$
- De 10 000 \$ à 14 999 \$
- De 15 000 \$ à 19 999 \$
- De 20 000 \$ à 24 999 \$
- De 25 000 \$ à 29 999 \$
- De 30 000 \$ à 39 999 \$
- De 40 000 \$ à 49 999 \$
- De 50 000 \$ à 59 999 \$
- De 60 000 \$ à 74 999 \$
- 75 000 \$ ou plus

21. Quel est le pourcentage **approximatif** du revenu indiqué à la question 20 qui s'applique à chacune des sources suivantes? (Le total doit égaler à 100%.)



Droits d'auteurs et avances	_____ %
Droits dérivés	_____ %
Montants fixes	_____ %
Droits de prêt public	_____ %
COPIBEC/Access Copyright	_____ %
Bourses de création littéraire	_____ %
Prix littéraires	_____ %
Lectures publiques	_____ %
Jurys littéraires	_____ %
	100 %

22. a) Avez-vous reçu des bourses de création littéraire au cours des trois dernières années? (Veuillez cocher toutes les réponses applicables.)

- Je n'ai reçu aucune bourse (→ veuillez passer à la question 23)
- J'ai reçu une bourse spécifique pour écrire un livre
- J'ai reçu plus d'une bourse spécifique pour écrire un livre
- J'ai reçu une ou plusieurs subventions de marketing ou de promotion
- J'ai reçu une ou plusieurs subventions de voyage
- Autre (veuillez préciser) : _____

b) Quels organismes vous ont accordé des bourses de création littéraire? (Veuillez cocher toutes les réponses applicables.)

- Le Conseil des Arts du Canada
- Autres sources du gouvernement fédéral
- Gouvernement provincial/territorial/municipal
- Organisme artistique provincial/territorial/municipal/local
- Gouvernement autochtone
- Organisme artistique autochtone
- Autre (veuillez préciser) : _____

23. a) Quel a été l'impact de développements négatifs dans l'industrie de l'édition sur votre revenu?

	<u>Faillites, fermetures ou changements de propriétaire chez les distributeurs ou les maisons d'édition</u>	<u>Changements récents dans la vente de livres au détail</u>
Peu ou pas d'impact	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un certain impact	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Impact important	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Impact très important	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ne sais pas	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

b) Quelles ont été les variations de votre revenu de publication de livres au cours des trois dernières années?

- Peu ou pas de variation (moins de 10 %)
- Variation assez importante (de 10 % à 25 %)
- Variation importante (de 26 % à 50 %)
- Variation très importante (de 51 % à 100 %)
- Variation extrêmement importante (plus de 100 % d'année en année)
- Ne sais pas

c) Quel est l'impact des **conditions** de paiement (avances, droits d'auteur, versements périodiques) sur le budget de votre ménage?

- Aucun impact
- Impact minimal
- Impact important



- Impact très important

SECTION IV : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

24. a) Sexe Masculin Féminin

b) Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?

- Moins de 25 ans
- De 25 à 34 ans
- De 35 à 44 ans
- De 45 à 54 ans
- De 55 à 64 ans
- 65 ans et plus

c) Quel est votre statut?

- Célibataire, vivant seul
- Vivant chez mes parents
- Célibataire, vivant avec des personnes autres que les membres de la famille (p. ex., colocataires ou locataires résidant dans le domicile)
- Vivant avec conjoint ou partenaire seulement
- Monoparental, vivant avec un ou plusieurs enfants, y compris les enfants adultes résidant dans le domicile
- Vivant avec conjoint ou partenaire et un ou plusieurs enfants, y compris les enfants adultes résidant dans le domicile
- Vivant avec enfants adultes chez eux
- Vivant avec d'autres membres de la famille
- Autre : _____

d) Quelle est votre province ou territoire de résidence?

- Terre-Neuve et Labrador
- Nouvelle-Écosse
- Île-du-Prince-Édouard
- Nouveau-Brunswick
- Québec
- Ontario
- Manitoba
- Saskatchewan
- Alberta
- Colombie-Britannique
- Nunavut
- Territoires du Nord-Ouest
- Yukon

e) Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

- Français [NOTE : second on English survey]
- Anglais
- Autre : _____

f) Appartenez-vous aux groupes suivants? (Veuillez cocher les réponses applicables.)

- Autochtone, Inuit ou Métis
- Minorité visible

g) Si votre revenu provient également de sources non reliées à l'écriture (emploi ou entreprise), dans quel secteur d'activités oeuvrez-vous?

- Enseignement – primaire, secondaire



- Journalisme
- Enseignement – université
- Enseignement – éducation permanente
- Gestion
- Affaires, finances et administration
- Sciences naturelles et appliquées et domaines connexes
- Santé
- Sciences sociales, gouvernement ou religion
- Arts et culture
- Sports et loisirs
- Ventes et service à la clientèle
- Métiers, transport, conduite de matériel et domaines connexes
- Emploi spécifique à l'industrie primaire
- Emploi spécifique à la transformation, aux activités manufacturières ou aux services publics
- Autre (veuillez préciser) : _____

h) Si l'écriture n'est pas votre profession principale et que vous ne bénéficiez pas de revenus d'un emploi ou de votre propre entreprise, êtes-vous...

- Travailleur à domicile?
- Étudiant?
- Retraité?
- Sans emploi?
- Autre (veuillez préciser) : _____

i) Quel est le plus haut niveau d'études que vous avez complété?

- Secondaire non complété
- Diplôme secondaire
- Cours au niveau universitaire ou collégial
- Diplôme collégial
- Diplôme universitaire du premier cycle
- Diplôme universitaire du deuxième ou troisième cycle

25. a) En 2002, quel a été le revenu total brut de votre ménage, y compris votre revenu personnel, de **toutes les sources sauf celles provenant de l'écriture et déjà incluses à la question 20?**

	<u>Revenu du ménage en 2002</u> <u>de toutes les sources</u> (sauf le revenu rapporté à la question 20)	<u>Revenu personnel</u> <u>de toutes les sources</u> (sauf le revenu rapporté à la question 20)
Moins de 20 000 \$	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De 20 000 \$ à 29 999 \$	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De 30 000 \$ à 39 999 \$	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De 40 000 \$ à 49 999 \$	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De 50 000 \$ à 59 999 \$	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De 60 000 \$ à 74 999 \$	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De 75 000 \$ à 99 999 \$	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De 100 000 \$ à 149 999 \$	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Plus de 150 000 \$	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

b) Bénéficiez-vous des assurances ou protections ci-dessous? Si oui, qui les paie? (Veuillez cocher toutes les catégories applicables.)

Qui ou non? Qui les paie?



	Non	Oui	Vous- même	Votre employeur	Plan de votre conjoint ou partenaire
Assurance médicale	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/> →	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Régime de retraite de l'employeur	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/> →	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fonds de retraite personnel	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/> →	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

MERCI D'AVOIR PARTICIPÉ AU SONDAGE.



INVITATION À PARTICIPER À UN SONDAGE (ENVOYÉ PAR COURRIEL)

Mai 2003

Bonjour,

Nous vous invitons par la présente à participer à un sondage important et confidentiel sur les revenus des écrivains, illustrateurs-photographes et traducteurs littéraires canadiens (regroupé sous la rubrique « écrivains » pour les besoins de ce texte) et sur des enjeux connexes. Cette initiative fait partie d'une étude sur les revenus des écrivains et les pratiques de l'édition connexes, entreprise par le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des Arts du Canada. Cette étude effectuera une analyse objective, détaillée et factuelle des revenus des écrivains dans le contexte actuel de l'édition au Canada. Les renseignements recueillis grâce à ce sondage permettront d'appuyer la révision et l'élaboration des politiques et des programmes relativement aux défis économiques que doivent relever les écrivains canadiens.

L'étude est dirigée par DeGros Marsh Consulting. Les membres de l'équipe consultative, Sibyl Frei, Louise Fleming, Wendy Evans et Marion Denney, bénéficient d'une expérience importante en tant qu'écrivaines, éditrices et consultantes au sein de l'industrie de l'édition au Canada.

Dans le cadre de cette étude, le principal instrument de collecte de données utilisé par DeGros Marsh Consulting est un sondage en ligne auprès des écrivains canadiens. Pour compléter le sondage, en plus du questionnaire, on mènera des interviews approfondies auprès d'un certain nombre d'écrivains, de regroupements d'écrivains, d'agents littéraires, de maisons d'édition, de libraires et de représentants gouvernementaux.

On a obtenu votre nom auprès de la Commission du droit de prêt public (CDPP), que vous avez autorisée à divulguer votre adresse électronique à des fins de recherche. Nous vous invitons à visiter notre site Web sécurisé à l'adresse www.masomedia.com/sondage/ et à remplir le questionnaire sur Internet. Vous devriez prévoir environ 20 minutes pour répondre aux 25 questions. Vous pouvez accéder directement au site Web en cliquant sur le lien au bas de la présente lettre (en vous assurant que votre ordinateur est branché à Internet).

Veillez remplir le questionnaire **au plus tard le 10 juin**. Votre participation est très importante pour la réussite de cette étude. **Tous les renseignements recueillis demeureront strictement confidentiels et seront seulement présentés sous forme agrégée.** Lorsque vous soumettrez vos réponses, vous participerez automatiquement à un tirage de livres d'auteurs canadiens d'une valeur de 500 \$. La version finale du rapport sera disponible à la fin de l'année 2003.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Louise Fleming au (613) 521-4367 ou à l'adresse louise-fleming@rogers.com. Nous vous remercions à l'avance de votre appui et de votre participation au sondage.

Cynthia White Thornley
Directrice générale
Politique des arts
Patrimoine canadien

Carole Boucher
Chef par intérim
Service des lettres et de l'édition
Conseil des Arts du Canada

Sibyl Frei
Directrice
DeGros Marsh Consulting

